ASTURAL

actions éducatives et pédago-thérapeutiques

Rapport d’activité 2022

Sommaire

L'Astural en résumé 2
Édito 4
Accueil des enfants et des adolescents durant l'exercice 2022 8

Externats pédago-thérapeutiques 13
Arc-en-Ciel 14
Horizon 16
La Châtelaine 18
Le Lignon 20

SEI : Service éducatif itinérant 23
Petits pas dans les bois 28
Focus : Projet SEI « Groupe de compétences sociales enfants » 31

Internats éducatifs 35
Foyer de Thônex et Appartement des Acacias 36
Foyer de la Servette 40
Centre de Chevrens — foyer et formation 44
Focus : Un toit pour toi… 48

Pôle formation 51
Ateliers ABX 52
Parcours A2Mains 55
Focus : Projet pilote d'accompagnement à l'autonomie en appartement pour une jeune d'A2Mains 57

AMPM: Antenne de médiation et prévention avec des mineurs 64

ASPAD: Accompagnement et soutien parental à domicile 66

Secrétariat général 69
Focus : Définition des fondamentaux de l'Astural 73

Ressources humaines, bilan et comptes 77
Ressources humaines 78
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022 82
Bilan au 31 décembre 2022 86
Compte de profits et pertes de l'exercice 2022 88

Soutiens 91

L'Astural en résumé

Année de fondation	1954
Statut juridique	Association (art. 60 et suivants du Code Civil Suisse)
Institutions	‣ Arc-en-Ciel ‣ Horizon ‣ La Châtelaine ‣ Le Lignon ‣ Petits pas dans les bois ‣ SEI : Service éducatif itinérant ‣ Parcours A2Mains ‣ Centre de Chevrens - foyer et formation ‣ Foyer de Thônex et Appartements des Acacias ‣ Foyer de la Servette ‣ Ateliers ABX ‣ AMPM : Antenne de médiation et prévention avec des mineurs ‣ ASPAD : Accompagnement et soutien parental à domicile
Activités	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant dans leur développement, notamment psychologique et social, des difficultés trop grandes pour qu'eux-mêmes et leur famille puissent les surmonter seuls.
Ressources	L'Association bénéficie de subventions communales, cantonales et fédérales et de fonds privés provenant de donations, souscriptions et campagnes financières. Les charges de l'Astural s'élèvent à environ 22'800'000 francs.
Personnel	Au 31 décembre 2022, le personnel est composé de 300 collaborateurices.
Structure associative	Assemblée générale Comité de direction Secrétariat général
Présidence	Madame Françoise Tschopp
Secrétaire général	Monsieur Philippe Bossy
Adresse	Route de La-Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy Téléphone : 022 343 87 00 — Fax : 022 300 27 23 Courriel : sec.gen@astural.org Site Internet : www.astural.org
Pour vos dons	IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6 CCP : 12-4951-8

Association

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 1er juin 2022 en présentiel.

Le rapport d'activité et les comptes 2021 ont été approuvés.

Comité

Le Comité a été élu dans la composition suivante :

Mesdames	Françoise Tschopp, Présidente Gabriella Bardin Arigoni, Vice-présidente Jennifer Conti Esther Dubath Bouvier Francine Novel Sandrika Luce Scheftsik Lydia Schneider Hausser
Messieurs	Dominique Barbuzzi Cédric Giauque, Trésorier Mauro Mercolli Antoine Muller

Représentants de l'Association au Conseil de Fondation Astural

Les représentants·e·s de l'Association au Conseil de la Fondation Astural sont Madame Françoise Tschopp, ainsi que Messieurs Cédric Giauque et Antoine Muller.

Organe de contrôle

Le mandat d'organe de contrôle a été attribué à la fiduciaire Wuarin & Chatton SA.

Édito

L'année 2022 est riche d'initiatives et elle est fidèle aux propos de Pierre Roehrich (2005) dans l'ouvrage *Astural, Histoire & Perspectives, 50 ans d'action pour la jeunesse,* lorsqu'il affirme que « l'Astural joue un rôle d'initiateur, de pionnier, elle lance une série d'actions originales ».

Ces dernières années, nous avions identifié les changements à venir, commencé à les appréhender, à nous organiser et à nous mettre en mouvement. Nous nous sommes donnés les moyens de penser ensemble ainsi que de réfléchir dans la transversalité pour poursuivre le développement de l'Astural.

Nous avons poursuivi ce travail sur nous-mêmes en 2022. Nous partageons toujours la même volonté de faire émerger des synergies entre nos institutions, de la collaboration entre nos équipes, ainsi que de faire grandir nos relations avec l'ensemble du personnel. Le fait de cultiver ainsi les relations au sein de l'Astural nous permet d'appréhender la complexité de nos missions ainsi que de notre environnement, lequel nous situe et au sein duquel nous agissons. Nous réaffirmons ainsi notre volonté de dispenser des prestations de haute qualité, toujours au plus proche des besoins observés chez les enfants, les jeunes, les parents et les partenaires qui nous accordent leur confiance.

Dans cet esprit, en septembre 2022, l'ensemble du personnel et les membres du comité se sont réunis au Centre de Chevrens pour une journée de réflexion sur les fondamentaux de l'Astural. Plusieurs thématiques ont été abordées : autonomie et responsabilisation, valeurs et culture, innovation et projets transversaux, expertise et partage des méthodes, évolution des prestations. Une matière remarquable et féconde a été produite à cette occasion. Elle nous a conduits à diviser la suite des travaux. La priorité a été celle d'élaborer les valeurs et les fondamentaux de l'Astural, c'est-à-dire à ce qui constitue nos racines. Ces dernières sont nécessaires pour oser se mouvoir sans risquer le déséquilibre.

Cette première étape nous a permis d'expérimenter la fonction d'ambassadeurice à une large échelle. Ces derniers sont les représentants de chaque institution qui portent et animent les réflexions dans leur équipe. Ensemble, ils forment un collège dont le fonctionnement nous a permis d'expérimenter le processus de prise de décision par consentement.

Simultanément, de nouvelles prestations ont vu le jour : Petit Pas dans les bois (PPB) pour des enfants âgés de quatre à huit ans et le service d'Accompagnement et soutien parental à domicile (ASPAD) pour des familles qui élèvent des enfants avec trouble du spectre de l'autisme ou déficience intellectuelle. Ces deux projets trouvent leur genèse dans le cadre d'échanges avec l'OMP[1]. Le fait d'identifier de nouveaux besoins guide nos réflexions et stimule notre envie d'innovation. Le passage à l'opérationnalisation nous a ensuite plongés concrètement dans la mise en œuvre de nos idées, tout en maintenant le cap des prestations existantes. Cette année, 1'200 enfants et familles ont bénéficié de nos services.

Le Service éducatif itinérant (SEI), après une forte croissance, stabilise son activité en 2022. Néanmoins, cette équipe est profuse de réflexions et de projets qui fusent en tous sens. Ainsi, des psychologues ont monté le « Groupe de compétences sociales enfants »[1]. L'objectif de leur démarche est d'accompagner des enfants âgés de trois à quatre ans dans l'acquisition de compétences sociales, dans la régulation de leurs émotions et dans leur capacité à nouer des relations interpersonnelles. Le projet reçoit un accueil favorable, tant auprès des parents que des partenaires, et cette nouvelle prestation du SEI sera répliquée dans un proche avenir.

Différemment concernée par le changement, l'équipe d'Arc-en-Ciel s'est préparée avant l'été à son déménagement, qui était planifié depuis 2018, et elle a investi ses nouveaux locaux à la rentrée scolaire, dans le quartier de la Servette, au square Aimée-Rapin. L'appréhension de s'installer dans un immeuble en ville a cédé la place à une énergie débordante et stimulante qui porte l'équipe et qui fait honneur à la qualité et à l'esthétique de ses nouveaux locaux.

À nouveau, nous remercions l'engagement indéfectible et professionnel des membres de la Fondation Astural qui ont œuvré magistralement pour remettre un nouvel outil de travail à l'équipe d'Arc-en-Ciel. Parallèlement, l'inauguration du Centre de Chevrens au mois de septembre a été l'occasion de rappeler tout le travail qu'effectue la Fondation afin de soutenir l'ensemble de nos activités.

Durant l'année, le Centre de Chevrens ainsi que les foyers de Thônex et de la Servette se sont équipés de studios afin de proposer aux jeunes qui atteignent la majorité une suite à leur placement. Cette nouvelle prise en charge, les studios « Suite 18 »[2], trouvera son point d'orgue en juin 2023, lorsque les foyers de Thônex et de la Servette déménageront au lieu-dit Clair-Val. En effet, quatre studios supplémentaires seront à disposition des mineurs. Ainsi, selon la situation, une approche strictement individuelle sera proposée. Notre parc de studios atteindra alors douze unités.

Depuis l'été, le parcours A2Mains fille a pris en charge une mineure de dix-sept ans dans son programme de jour et, à la demande du juge, a complété sa prestation par la mise à disposition d'un logement et d'un suivi socio-éducatif 7/7[3]. Sortie de son cadre usuel, l'équipe A2Mains fille a expérimenté le concept du « logement d'abord ». Ce dernier se focalise sur la mise à disposition d'un lieu de vie pérenne. Là, l'équipe professionnelle adapte son accompagnement à l'évolution des besoins du jeune. Ainsi, nous expérimentons une approche basée sur la réduction des risques plutôt que sur le principe du risque zéro.

Comme annoncé précédemment, le départ de la directrice du foyer de Thônex et de l'appartement des Acacias a eu lieu en début d'année. Corinne Duclos a fait valoir ses droits pour une retraite légèrement anticipée et grandement méritée. Elle transmet à Sophie Rosselet, sa successeuse, un concept institutionnel solide et une équipe de professionnels motivée, engagée et prête à investir ses nouveaux locaux dans le projet immobilier Clair-Val.

Il en va de même pour Rosa Gonzalez qui a transmis en octobre les rênes du foyer de la Servette à Nathalie Delaval. Madame Gonzalez a rejoint le secrétariat général pour quelques mois. Elle travaille en particulier à la création d'un programme interne ambitieux de formations continues transversales ainsi que sur la mise en place des processus et procédures en matière de risques psychosociaux dans toutes nos institutions.

1 Office médico-pédagogique

1 Voir le texte collectif en p. 31

2 Voir le texte de Sophie Rosselet en p. 50

3 Voir le texte de Thibaud Gampert en p. 59

Chapeaux bas, Mesdames ! Merci pour votre investissement à l'Astural et pour le lustre que vous avez donné depuis plus de deux décennies à vos institutions.

Nous terminons ce rapport en relevant encore le travail effectué de concert avec nos différents partenaires, en particulier l'AGOEER[1] et l'État, ainsi que ses différents services, avec lesquels il est important que nous restions en dialogue. Nous remercions spécialement la direction de l'OEJ[2], de l'OMP et du SPMi[3].

Notre reconnaissance et nos remerciements vont à l'ensemble du personnel, aux membres du comité et de la Fondation, aux nombreux partenaires et donateurs qui nous font confiance, sans oublier les parents qui nous confient leurs enfants.

Le bateau Astural vogue et ses équipes restent à la manœuvre. Nous continuons notre odyssée vers l'horizon, qu'il soit connu ou incertain, et toujours avec dynamisme !

Françoise Tschopp, Présidente

Philippe Bossy, Secrétaire général

1 Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion

2 Office de l'enfance et de la jeunesse

3 Service de protection des mineurs

Accueil des enfants et des adolescents durant l'exercice 2022

	Institution	Tranche d'âge	Nombre de places	Taux d'occupation (%)	Total de personnes / familles accompagnées	Entrées dans l'institution	Sortie de l'institution	Demandes d'admission traitées	Origine des placements	Stagiaires pris en charge
Externats	Arc-en-Ciel	4 à 8 ans	16	100 %	16	5	5	5		3
	Horizon	4 à 8 ans	16	100 %	16	5	4	5		3
	La Châtelaine	7 à 13 ans	10	100 %	10	1	1	1	OMP, crèches, école primaire	3
	Le Lignon	12 à 15 ans	12	85 %	12	5	3	5		3
	Total des externats		54	97 %	54	16	13	16		12
Internats	Chevrens	14 à 18 ans	16	75 %	30	18	15	31		2
	Servette	14 à 18 ans	6	75 %	12	8	6	6	SPMi, Tmin, TPAE, Parents, Clairière, foyers d'urgence	2
	Thônex et Acacias	14 à 18 ans	17	85 %	24	9	5	9		3
	Total des internats		39	79%	66	35	26	46		7
Formation	Ateliers ABX	15 à 18 ans	20	84 %	43	24	26	29	SPMi, Tmin, DGESII, CAP Formations, UAP, foyers, TSHM, parents, CFPP	1
	Parcours A2Mains	14 à 18 ans	16	100 %	22	22	3	24		2
	Total Pôle formation		36	92%	65	46	29	53		3
Autres	Service éducatif itinérant	0 à 6 ans		100 %	797	346	288	394	Réseau soin petite enfance, PES	9
	Petits pas dans les bois	4 à 6 ans	12	100 %	12	12	0	13	OMP	
	ASPAD	4 à 18 ans	15	100 %	20	20	3	45	Réseau	
	AMPM	0 à 18 ans		100 %	282	129		143	SEASP, SPMi, TMin, TPAE, TPI, MP	2
	TOTAL		**141**		**1296**	**604**	**359**	**710**		**33**

À tous les collaborateurices de l'Astural, aux membres du comité et aux membres du conseil de fondation, nous vous adressons un gigantesque

Merci

Externats pédago-thérapeutiques

Arc-en-Ciel – Horizon – La Châtelaine – Le Lignon

Arc-en-Ciel

« Dis-moi, le nouvel Arc-en-ciel, il sera en paille, en bois ou en briques ? »

Ce questionnement d'Evan, sept ans, peut paraître anodin, voire amusant de prime abord. Cependant, derrière cette interrogation se cache un aspect fondamental de notre travail : offrir un sentiment de sécurité à l'enfant qui en manque. Un autre enfant nous a demandé si le nouvel Arc-en-Ciel pouvait prendre feu ou si Hulk pourrait le détruire.

Telles des poupées russes, nous sommes tous constitués de plusieurs enveloppes contenantes et protectrices nous permettant d'évoluer le plus sereinement possible. On parle d'enveloppes psychiques, corporelles, groupales, institutionnelles…

Les enfants que nous accueillons ressentent très souvent une forte vulnérabilité ainsi que des angoisses profondes. Au travers de nos interventions et du programme mis en place pour chaque enfant, nous cherchons à lui amener cette assurance et ce sentiment de sécurité ; bases indispensables à tout apprentissage. La régularité, la prévisibilité et la répétitivité sont autant d'éléments rassurants pour l'enfant.

L'année 2022 a donc rimé avec « déménagement » pour Arc-en-Ciel. En prévision depuis 2018, en consultation avec les architectes durant ces quatre dernières années, c'est finalement durant l'été 2022 que nous avons investi nos nouveaux locaux, pensés aux fins de notre mission.

Installé depuis près d'un demi-siècle sur une belle parcelle de la commune de Confignon, Arc-en-Ciel est désormais situé dans le quartier de la Servette, dans un immeuble, proche du centre-ville.

Qui dit changement de lieu géographique et changement d'architecture institutionnelle, dit forcément modification des habitudes et des pratiques.

Entre résistance au changement et opportunité de mise à jour de la mission, l'ambivalence a été présente tout au long de ce processus.

Comment assurer la continuité dans cette transition ?

Les professionnels, le programme, les horaires, les transports, les règles de fonctionnement sont autant de jalons permettant de poursuivre sereinement malgré l'arrivée dans l'inconnu.

Une réplique du fonctionnement de l'Arc-en-Ciel « maison villageoise en campagne avec grand jardin privatif » n'est pas une option possible dans une « institution dans un immeuble au centre-ville ».

Nous avons traversé une forte zone de turbulence, mais nous l'avons traversée ensemble en priorisant et en étant prévenus que nous serons en déséquilibre durant un certain temps.

Aujourd'hui, je suis en mesure d'affirmer que ce déménagement s'est déroulé dans de bonnes conditions et que nous sommes à ce jour à bord d'un navire de qualité avec un équipage motivé, qui a ramé et a eu le mérite de ne pas se décourager par l'ampleur de la tâche.

Et pour répondre à la question d'Evan : « je te rassure, le nouvel Arc-en-ciel est construit en briques et il est très solide ».

Merci et ma reconnaissance à tous les collaborateurs d'Arc-en-Ciel, au soutien du Secrétariat général et de la Fondation Astural ainsi qu'au bureau d'architectes VVR.

Patrice Govaerts

Horizon

Les semaines aérées

Horizon est une institution qui a pour mission d'accompagner des enfants en difficulté, âgés de quatre à huit ans, à travers un programme pédago-thérapeutique spécifique. Depuis près de vingt ans, Horizon organise des sorties en extérieur avec les enfants, afin de leur offrir un moment de détente loin de leur quotidien et de leur offrir une expérience enrichissante.

Pendant une semaine, au mois de février, la vie de l'institution s'arrête. Chaque jour, à la place du cursus scolaire habituel, nous emmenons les enfants en sortie, tout en maintenant les petits groupes habituels. Un groupe peut par exemple se rendre à la Givrine pour une journée de luge, tandis qu'un deuxième va se promener en forêt et que le dernier va visiter le BioParc. Il s'agit d'une sorte de course d'école, mais qui a lieu tous les jours durant une semaine.

Ces sorties sont particulièrement importantes pour nos élèves, car beaucoup d'entre eux ont peu d'occasions de s'évader hors de leur cadre de vie habituel. La semaine aérée leur permet de prendre l'air, de se divertir et d'expérimenter des situations nouvelles. Souvent, les enfants en parlent ensuite à leurs parents, qui sont encouragés à leur tour à sortir et à découvrir de nouveaux horizons. C'est un cercle vertueux qui contribue à ouvrir les esprits.

Avant chaque sortie, nous préparons les enfants en leur expliquant les activités qu'ils vont faire et les précautions à prendre. Les parents sont également impliqués en préparant les vêtements et les équipements nécessaires pour les activités en extérieur.

Nous sommes attachés au fait de proposer ces moments d'évasion à nos élèves, qui leur permettent de s'aérer l'esprit et de s'épanouir. Ces sorties représentent une pause bienvenue dans leur quotidien et elles sont un moyen de renforcer leur confiance en eux, tout en offrant un support pédagogique pour les apprentissages.

Benoît Thévenoz

La Châtelaine

En 2022, nous avons pu renouer avec la tradition et organiser notre exposition de printemps, qui est toujours un temps fort de la vie institutionnelle.

Il est 17 h, les premiers parents arrivent. Les adultes les accueillent et de petits groupes sont constitués avec chaque famille. Accompagnées par un membre de l'équipe, les premières visites commencent. Chaque enfant guide sa famille d'une pièce à l'autre à la découverte des œuvres réalisées pour l'exposition.

Cette année, le thème « Tout contre la terre » a été choisi suite à la visite de l'exposition du même nom. Cette dernière, organisée par la ville de Genève en collaboration avec le Muséum, abordait, sous l'angle des émotions, le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Durant plusieurs semaines, en lien avec les groupes d'expression et d'apprentissage, des collaborations transversales et pluridisciplinaires se sont mises en place pour favoriser des contextes novateurs, créatifs et riches de nombreux enseignements.

Au rez-de-chaussée, la création d'une bande dessinée sur le thème de la nature est exposée. Dans la salle de psychomotricité, un film d'animation réalisé avec de la pâte à modeler, sur le tri des déchets, est projeté. Dans la salle d'entretien, des maquettes qui représentent des environnements qui font rêver

les enfants sont exposées. Au sous-sol, une histoire présentée sous la forme d'un kamishibaï est lue aux familles. Dans le jardin, trônent la construction d'un nid de cigogne ainsi que son hôte.

Montrer, se donner à voir, est un exercice souvent difficile pour ces enfants au narcissisme fragile. Créer, c'est accepter de travailler avec l'échec du moi à contenir des angoisses archaïques de vide et de carence, pour viser à la création d'un espace transitionnel nécessaire à l'établissement du rapport à l'autre. C'est tenir compte des difficultés qui relèvent d'une pathologie de l'origine, un mode d'être au monde souvent aliénant qui met aux prises avec le désespoir et la toute-puissance. Le besoin de réassurance, de soutien et d'encouragement de la part des adultes est important pour faire l'expérience du sentiment de la réussite. Atteindre un but, même si cela demande des efforts, est important pour percevoir la fierté au travers du regard de ses parents. L'exposition de printemps permet de faire naître de nouveaux souvenirs, de nouvelles histoires familiales pouvant être reprises et déployées par les thérapeutes de famille dans le cadre des entretiens mensuels. Elle permet la rencontre avec les familles élargies et souvent les frères, les sœurs ou les grands-parents viennent partager ce temps institutionnel.

Enseigner et apporter des soins à des enfants souffrant de graves troubles de la personnalité et du comportement demande un accompagnement sur le long et difficile chemin de la reconstruction identitaire, de la réorganisation de la pensée et de la réinscription sociale. La tâche est passionnante, parfois hasardeuse, souvent éprouvante et elle vient interroger notre capacité à analyser, inventer, construire pour et avec eux, de nouveaux outils pédago-thérapeutiques.

Jean-Daniel Millet

Le Lignon

Retis, un maillage de fils qui retient et contient.

Les familles sont de plus en plus isolées. Elles ne peuvent que rarement compter sur le soutien de la famille élargie et de l'entourage, ce qui est d'autant plus vrai pour les familles immigrées. Les jeunes accueillis au Lignon souffrent de troubles sévères. Nous faisons le constat alarmant que les familles sont seules et en grande difficulté pour répondre aux besoins de leurs enfants de façon adéquate.

Le système familial est à risque d'éclatement. Pour le contenir ainsi qu'en prévenir le morcellement, nous œuvrons à tisser un filet, un réseau, du latin *retis*, c'est-à-dire un maillage de fils qui retient et contient.

Le travail de/en/avec le réseau est donc une partie importante de l'accompagnement des familles et des jeunes qui nous sont confiés.

À l'admission d'un élève, nous allons identifier les acteurs qui le connaissent et interviennent auprès de lui. La famille est au cœur de ce dispositif. Elle donne son consentement à la transmission des informations et, très rapidement, nous allons dessiner avec elle une cartographie des personnes et institutions significatives dans leur environnement.

Nous pouvons distinguer deux niveaux : le réseau primaire et le réseau secondaire.

Dans le réseau primaire, l'élève et sa famille connaissent et entretiennent des relations avec tous les membres du système. En règle générale, la famille élargie et les amis constituent ce premier niveau. Selon le constat de départ, le réseau primaire est souvent très réduit, ce qui provoque un isolement douloureux.

Le réseau secondaire relie des personnes, souvent des professionnels, avec qui le jeune et sa famille sont en lien, mais qui n'interagissent pas naturellement entre eux. Avec le jeune et sa famille, nous identifions les intervenants. Une fois le réseau identifié, il s'agit d'assurer la coordination ou de veiller à ce qu'un coordinateur soit désigné afin de relier tous les éléments.

Dans nos interventions, nous soutenons et nous valorisons le rôle parental. Cependant, il nous faut aussi nous coordonner avec les autres intervenants afin de penser l'enfant ensemble, ainsi qu'afin de nous soutenir mutuellement face aux difficultés rencontrées par le jeune qui met à mal le cadre et qui porte préjudice aux objectifs de scolarité et de placement. Il s'agit de valoriser l'ap-

port des ressources formelles (celles qui sont liées au réseau primaire) et informelles (liées au réseau secondaire). Selon Fabio Folgheraiter, le réseau est un instrument d'efficacité relationnelle en soutien des interventions socio-éducatives, et je rajouterai aussi « thérapeutique et de soin ». Le rôle du moteur de l'activation du réseau est de veiller à ce que chacun assume ses responsabilités et garantisse la fluidité des échanges.

En illustration, j'aimerais vous parler de la situation d'un jeune de treize ans, originaire des Balkans. Il a eu un parcours scolaire dans le secteur spécialisé. Nous constatons des troubles cognitifs et des troubles du comportement : grande impulsivité et passages à l'acte répétés. La réussite scolaire, attendue par les parents, pèse lourdement sur ses épaules. Le couple est séparé et le conflit entre les parents est intense. Les enfants, comme très souvent, deviennent l'enjeu du conflit. À son arrivée chez nous, il avait arrêté le suivi de psychothérapie. Des actes délictueux l'ont amené devant un juge. La situation était très confuse ; le jeune et ses parents étaient dépassés et perdus. Avec l'accord des parents, nous avons contacté le juge afin de comprendre les enjeux. Nous avons ensuite pris contact avec le psychiatre et, avec le soutien des parents, le suivi a repris. Le médecin nous signale les rendez-vous (que nous rappelons au jeune) et nous alerte si le jeune ne s'est pas présenté. Le jeune est au courant, et je dirais même qu'il apprécie

les échanges réguliers que nous avons avec son médecin. Le juge, en concertation avec nous, a ordonné un suivi par une éducatrice de l'Unité d'assistance personnelle (UAP). Le réseau a été constitué en quelques mois : jeune, famille, médecin, UAP et juge. La problématique du jeune est d'une part endogène (problématique psychique) et d'autre part exogène, en lien avec sa situation familiale. Nous sommes partis de l'hypothèse que le jeune, n'ayant pas réussi à accéder à des relations sociales harmonieuses, est devenu un enfant roi, intolérant à la frustration et en difficulté d'élaboration. Nous allons donc reproposer des « triangles » relationnels plus fonctionnels, avec le père, la mère et les membres du réseau. Nous soutenons le père et veillons à ce que l'éducatrice de l'UAP soit validée par les deux parents. Nous favorisons les échanges entre les membres du réseau : garantie d'une cohérence des interventions.

Travailler en réseau répond au besoin de relier les personnes et les groupes afin d'améliorer la qualité de vie du sujet concerné et celle de sa famille. Il s'agit de stimuler, nouer, renforcer les liens significatifs, faire des hypothèses et enfin chercher des pistes de résolution aux problèmes. Le réseau va donc être constitué en fonction de l'objectif souhaité : prise en charge thérapeutique, activités extrascolaires… Travailler en réseau demande un grand investissement de ressources. Dans notre pratique, nous pensons le jeune dans son système, mais cela ne suffit pas. Je pense qu'il est indispensable, afin d'investir ce type de travail, de se former et de militer pour que les lieux de formation des travailleurs sociaux et de la santé soient sensibilisés à cette approche.

Pietro Santoro

Service éducatif itinérant

Témoignage d'un papa à l'occasion d'une fin de suivi SEI École

Je fais suite à votre courrier du 15 juin concernant la fin du suivi de notre fils par le SEI et souhaiterais par la même occasion remercier tout le service. Mais je tiens surtout à vous exprimer en particulier ma plus profonde gratitude pour tout ce que vous lui avez apporté tout au long de ces deux années. C'était de loin pas gagné, mais vous avez su mettre en place de manière très intelligente un encadrement idéal, alliant harmonie et efficacité, lui permettant de s'épanouir complètement. Aujourd'hui il est un tout autre garçon capable de s'ouvrir aux autres et de nous montrer toute l'étendue de ses capacités librement, et il le doit en grande partie grâce à vous. Je sais que notre fils a beaucoup apprécié votre présence à ses côtés pendant ces deux années et il s'est senti bien encadré. Je vous remercie pour tous vos efforts couronnés de succès quand on voit les progrès effectués au cours de ce premier cycle.

Événements marquants

L'organisation du SEI en neuf cellules (composées de sept à dix professionnel·le·s) a été expérimentée et est validée après une année de fonctionnement. Il en va de même pour nos colloques du lundi avec une première partie de « colloques cellules » puis une seconde avec un planning annuel des espaces collaboratifs (« Communication » avec l'ensemble des membres du SEI, « Supervisions », « Inter-fonctions », « Projets » et « Formations »).

Le groupe « d'ambassadeurices SEI » (avec un tournus annuel au niveau des représentant·e·s de chaque cellule) continue de se rencontrer tous les deux mois environ. De légers ajustements ont été discutés et seront mis en place en 2023.

Le groupe support (coordinatrices et directeur) a poursuivi son travail pour un fonctionnement efficient du service, coordonné et cohérent entre tous. Il a été renforcé par deux nouvelles collègues à temps partiel (en lien également avec la gestion de « Petits Pas dans les Bois »).

Deux cellules se sont installées dans nos magnifiques locaux de la Forêt, à côté de l'externat Arc-en-ciel. De belles synergies entre nos équipes pourront être développées.

Une formation spécifique sur les troubles TSA[1] a été mise en place et proposée par Pôle Autisme pour les psychologues du dispositif Petite Enfance. Des contacts sont pris avec d'autres partenaires pour en organiser une seconde à destination des professionnel·le·s du dispositif École.

1 Trouble du spectre de l'autisme

Projets (parmi d'autres)

Film

L'écriture des scénarios et le tournage des capsules vidéos ont démarré, menés par des groupes de travail de cinq personnes. Les trois premiers thèmes illustrés sont les prestations du dispositif Petite Enfance (pôle domicile et pôle Antenne), du dispositif École et la Transition. Un groupe « Lexique » a également été créé pour définir une terminologie commune et cohérente entre les capsules.

Formation externe

Le SEI a mis en œuvre sa première offre de formation d'établissement pour les écoles primaires genevoises. La thématique abordée était la suivante : « prévenir l'émergence des difficultés comportementales en contexte scolaire ». La formation s'est répartie par cycle (élémentaire et moyen) sur deux fois deux jours. Les bases théoriques étaient les mêmes, mais le contenu des illustrations et des stratégies d'intervention a été adapté en fonction de chaque cycle. Tous les acteurs de l'école ont participé à cette formation : enseignants, éducateurs/enseignants spécialisés, MDAS[1], ECSP[2], infirmières, directrices et coordinatrices pédagogiques. Le bilan est très satisfaisant et les collaborateur·rice·s rapportent qu'ils sont engagé·e·s et motivé·e·s à mettre en place de nouvelles pratiques.

Collaborations

Une riche collaboration s'est établie avec la nouvelle équipe de l'ASPAD. Échanges d'expérience, questionnements autour des interventions à domicile, particularités du travail itinérant et bien d'autres sujets nourrissent nos pratiques.

Des liens ont également été mis en place avec la DGEO[3] et plus particulièrement le Service du Suivi de l'élève. Ils nous ont permis d'affiner l'organisation de la rentrée. Nous avons également rencontré Mme Isabelle Vuillemin, directrice de ce service, pour une présentation et un échange au sujet du projet pédagogique « EP21 ».

Nous poursuivons notre collaboration avec des équipes universitaires de recherche, actuellement celle de la Professeure Céline Chatenoud autour de la transition. Les rencontres régulières avec le Griceps[4] se poursuivent également autour d'une recherche sur les ajustements réciproques dans les interventions à domicile.

1 Maîtres de disciplines artistiques et sportives

2 École de pédagogie spécialisée

3 Direction générale de l'enseignement obligatoire

4 Groupe de Recherche Intercantonale Collaborative en EPS, qui réunit la HEP de Lausanne, l'Université de Genève et les SEI romands

Perspectives pour l'avenir et réflexions en cours

Nous réfléchissons et mettons en place de nouveaux outils et dispositifs pouvant répondre au mieux aux nombreux et différents besoins des enfants et des familles. Par exemple, le développement de groupes de compétences sociales, de groupes de parents, une intervention brève axée sur la mobilisation parentale à domicile, des interventions en binôme et sur un dispositif de soutien aux parents des enfants suivis à l'école.

Conclusion

L'année 2022 a donc été une année de stabilisation du fonctionnement du SEI en prévision de l'avenir. Ceci nous permet de poursuivre les ajustements et le développement de nos prestations.

Mes chaleureux remerciements à mon équipe pour leur motivation, leur investissement et leurs immenses compétences.

Éric Métral

Petits pas dans les bois

Lundi matin, Marc arrive à Petits Pas dans les Bois (PPB) avec sa maman. La séparation est difficile. Il ne veut pas la quitter, mais l'appel du groupe et la présence d'une camarade en particulier l'aident à faire ce passage. Aujourd'hui nous allons dans la forêt, comme tous les lundis. Il pleut : Marc ne veut pas y aller. Il dit en boucle : « boue, boue !!! » et on sent son inquiétude monter. Il n'aime pas la boue. Cela l'inquiète. Une fois équipé et installé dans le vélo cargo, il s'apaise le temps du trajet.

À notre arrivée dans les bois de Cartigny, l'anxiété revient. Il ne veut pas marcher dans la boue, il pleure, crie par moments. C'est comme s'il craignait de disparaître dans cette boue. Au sein du canapé forestier, il se sent en sécurité, et lorsqu'il continue de s'inquiéter de cette boue, une éducatrice prend le temps de s'asseoir à ses côtés et de lui en parler. Ils regardent ensemble si leurs chaussures sont sales quand on marche dans la boue… oui effectivement elles sont sales. Mais est-ce que les chaussettes le sont aussi ?... Non ! Est-ce que nos pieds sont sales ? Ils enlèvent alors leurs chaussettes… Non, ils restent propres ! L'anxiété de Marc commence à s'atténuer. L'éducatrice se lève et fait des pas dans la boue. Elle le rend attentif au bruit, à la musique que font ses pas lorsqu'elle piétine la boue. Il sourit. Elle l'invite alors à faire de la musique avec elle. Il accepte en lui donnant la main. Il rigole. Après tout ce temps de sensibilisation, d'exploration, de découverte, d'accompagnement et de mise en mot, au rythme de l'enfant, dans la bienveillance et le respect de ses peurs… il peut partir en balade avec les copains et marcher dans la boue plus sereinement.

En forêt, on se balade, on explore les différentes textures (terre sèche, mouillée, mousse sur les arbres, feuilles, glands), on joue avec les gouilles d'eau, on s'amuse dans le ruisseau, on affine nos cinq sens, on voit des biches et des animaux, on entend les oiseaux, les avions, le vent dans les feuillages, on fait des bricolages, on dîne, on se repose dans le hamac, on chante, on fait de la musique, on dit bonjour et au revoir à Roberto l'escargot…

Petits Pas dans les Bois est une école spécialisée qui développe et expérimente la diversité des contextes et espaces d'apprentissage afin d'offrir un maximum d'opportunités de faire émerger les compétences et les ressources des enfants[1]. Chaque environnement est réfléchi de façon à favoriser l'écoute et l'expression de soi dans un cadre sécurisant, tout en répondant aux sensibilités de chacun. Chaque groupe d'enfants passe deux journées par semaine en forêt. Il se rend aussi une demi-journée en médiation animale dans un petit coin de paradis où on trouve des yourtes, une forêt de bambou, un village de lapins, un espace pour les poules, une cabane d'accueil. Le reste du temps est passé à l'école et différents espaces y sont proposés, notamment :

- Un espace « mouvement » avec parcours moteur (équilibre, grimpe, sauts), une zone massage (méthode RMTI[1]), un hamac et des toupies (stimulation vestibulaire) ;
- Une salle de repli avec des matelas au sol et une cabane de retrait et d'apaisement ;
- Une salle d'exploration avec un parcours et un mur sensoriels, un coin « émotions » et des jeux de lumière ;
- Des espaces d'apprentissage où chacun retrouve sa place et ses repères individualisés pour travailler sur des ateliers autonomes ou des jeux collectifs ;
- Un espace d'art-thérapie où l'on rentre à pieds nus et où on explore le matériel qui est mis à disposition. Chacun laisse libre cours à son imagination, peut évoluer à son rythme et selon ses intérêts.

Depuis la rentrée, l'équipe a observé une très belle progression des enfants accueillis. Les sorties en forêt et la médiation animale donnent entière satisfaction et s'avèrent être des leviers très intéressants pour travailler avec les enfants. Le soutien à la parentalité à domicile, assuré actuellement par les deux psychologues, est un axe essentiel du projet, que nous allons encore intensifier.

À la rentrée et pour l'année scolaire complète, les enfants de PPB ont continué leurs suivis en logopédie et en psychomotricité à l'externe, sous le pilotage de PPB.

1 PPB est un projet pilote qui a été placé sous la direction du SEI pour l'année 2022 — 2023.

1 Rhythmic Movement Training

Parmi les enfants inscrits à PPB, quatre d'entre eux ont commencé à l'école régulière avec l'appui d'une éducatrice à 100 % et continuent d'y aller à différents taux (de quatre jours par semaine à une demi-journée) selon leur projet individualisé.

Toutefois, malgré une motivation initiale de l'équipe, la mise en œuvre du projet à la rentrée 2022 a été compliquée pour diverses raisons, notamment un timing serré, la décision tardive de fusionner deux projets, le décalage entre la population ciblée dans le projet et le profil des enfants accueillis à la rentrée ainsi que des représentations divergentes concernant les fondamentaux de la prise en charge quotidienne de ce public. Les premiers mois ont donc été consacrés à la mise en place de la structure, mais aussi à la stabilisation de l'équipe.

Chloé Barthassat, Élisa Melich et Éric Métral

Focus : Projet SEI « Groupe de compétences sociales enfants »

Contexte de conception du projet

Depuis quelques années, pour pallier au nombre grandissant de demandes et afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants et de leurs familles, le SEI a adopté une démarche d'expansion et a diversifié ses prestations. La palette de ses interventions va de la prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers en âge préscolaire, à domicile et dans les Structures d'Accueil de la Petite Enfance (SAPE), en passant par l'accompagnement parental, le soutien des interactions parents-enfants, au soutien des enfants scolarisés.

Ces développements ont amené le SEI à se restructurer et à réfléchir à la mise en place de nouvelles prestations, dans une volonté de s'ajuster à l'évolution des besoins de la population.

La phase de réflexion préliminaire du projet correspond aussi à la période post-Covid dont nous relevons le caractère révélateur de certaines fragilités au sein de la population. De ces constats émerge la volonté de chercher à l'interne du SEI les moyens pour « faire face » de manière structurée et professionnelle, afin d'offrir une prestation qui s'avère souvent inaccessible ou inexistante à l'externe de l'Astural.

Fruit de la réflexion d'une équipe de psychologues du SEI, l'idée est née en 2020 de constituer un groupe d'enfants, avec l'objectif de soutenir chez ces derniers l'apprentissage des compétences sociales et du vivre-ensemble. Ces dernières sont considérées comme un socle indispensable au bien-être et au développement de tout individu. Considérant la difficulté de certains enfants, âgés de trois à quatre ans, à réguler leurs émotions et à nouer des relations interpersonnelles, et constatant la rareté de prestations dans ce domaine à destination des tous petits, nous avons mobilisé notre expertise dans le domaine du développement des enfants en âge préscolaire afin de leur offrir un espace d'apprentissage groupal.

Ce projet permet également de répondre aux besoins de certains enfants qui ne sont pas socialisés au sein d'une SAPE ou qui présentent des difficultés de régulation émotionnelle dans leur lieu de socialisation. L'ensemble de la réflexion a été mené dans une perspective longitudinale axée sur la continuité éducative et l'attention portée à la transition entre monde préscolaire et scolaire.

Approfondissements des connaissances et parcours de mise en œuvre

La réflexion en « intelligence collective » qui a accompagné la conceptualisation du projet a permis une mutualisation des connaissances et des savoir-faire des professionnels impliqués.

En parallèle de la cartographie des expertises de chacun, le groupe de collaborateurs a également cherché à approfondir ses connaissances théorico-pratiques, en faisant appel à des formateurs externes et à travers la participation à des ateliers de formation continue spécifiques. Cela a facilité le travail d'appropriation d'une pratique, ainsi qu'à affiner les critères de faisabilité du projet et de recrutement des jeunes participants.

Historique des groupes de compétences sociales et défis

Afin de procéder à la mise en œuvre de la prestation, des entretiens semi-dirigés réunissant animateurs et familles ont été menés. Nous en gardons une trace à travers un questionnaire décrivant le profil de l'enfant et les besoins et attentes exprimés par les parents. La trajectoire à visée inclusive de l'accompagnement est au centre de la réflexion commune, et un accord est établi pour la communication entre les psychologues animateurs et les professionnels membres du réseau de prise en charge de l'enfant. Nous laissons ouverte la possibilité de réévaluer périodiquement la pertinence de la prestation en fonction de l'évolution de l'enfant afin d'équilibrer la prise en charge en groupe et les thérapies individualisées.

Le premier groupe de compétences sociales SEI a vu le jour à Carouge en novembre 2020. Il accueillait cinq enfants âgés de trois à quatre ans, une fois par semaine. Le groupe était encadré et co-animé par deux psychologues. Sur la base de cette première expérience, un deuxième groupe s'est organisé en février 2022. Deux nouveaux groupes plus récents s'organisent actuellement dans le secteur « Rive droite » de la ville.

Ce qui se vit actuellement lors des séances

En début de séance, nous accueillons les enfants devant la salle. Le déroulement est ritualisé et structuré afin de donner des points de repère sécurisants pour les enfants et leurs accompagnants.

Dans la salle, chaque enfant est invité à placer sa photo dans un cadre signifiant sa présence au sein du groupe. Les photos des enfants absents vont dans un autre cadre. Nous annonçons ensuite le programme à l'aide d'une frise temporelle visuelle, ainsi que les règles de vie au sein du groupe. Nous nous plaçons en cercle à l'aide de cerceaux au sol, et nous débutons avec une comptine de salutation.

À tour de rôle, les enfants peuvent exprimer, à l'aide d'une « roue des émotions », leur « météo émotionnelle » du jour. S'ensuit la lecture/manipulation d'un support imagé portant sur les états affectifs de base. Ce dernier permet aux enfants d'identifier et d'extérioriser les signes visibles des états émotionnels internes ainsi que les stratégies concrètes qui s'offrent à eux pour les affronter sur le plan personnel et interpersonnel. Par ce biais, nous abordons les conduites prosociales telles que l'empathie et l'entraide, le soutien par les pairs, ou encore le jeu collaboratif.

Nous faisons en sorte d'alterner d'une part des activités dynamiques et corporelles globales (jeux moteurs tels que « chaises musicales », « Jacques a dit », « la patate chaude », « 123 Soleil »), et d'autre part des activités engageant la concentration et la persévérance de l'enfant (jeux de société coopératifs ou compétitifs ou encore dessin collectif).

Nous terminons la séance par un moment de retour au calme (relaxation avec des massages et du yoga).

Le prochain objectif du groupe sera l'introduction du programme « Kimochis », offrant d'intéressantes variantes de mise en situation, axées sur l'apprentissage des habilités sociales et de régulation émotionnelle, pensées pour être à la portée des enfants de cette tranche d'âge.

Perceptions du professionnel : une autre facette du dialogue/soutien à la parentalité

Au fil des séances, nous accompagnons ces enfants à s'outiller et à utiliser leurs ressources pour affronter les interactions sociales ainsi qu'à apprendre à gérer leurs émotions au quotidien. Afin de conserver le focus d'intervention sur l'expérience positive du vivre-ensemble et l'apprentissage des habiletés relationnelles, nous soulignons régulièrement avec les parents le fait que les objectifs de travail s'articulent autour des compétences sociales (le « comment fait-on… avec mon copain ? ») et non pas autour des attentes relatives aux performances cognitives ou de réussite.

Au fil des semaines, nous avons assisté à l'affirmation de soi de certains enfants (faire entendre sa voix, trouver sa place au sein du groupe, respecter le tour de rôle). Nous en avons vu d'autres apprendre à se contenir lors de certains moments afin de laisser exister le désir exprimé par un camarade. Les enfants apprennent à s'encourager entre eux, à s'entraider et à se réconforter dans des moments plus difficiles. Le soutien par les pairs et les conduites d'émulation sont encouragés, par exemple lorsqu'un enfant est invité à aider un copain à entrer dans la salle si cela s'avère difficile, à se séparer de son parent ou encore à entrer dans le jeu.

Les familles nous rapportent des échos positifs, par exemple lorsque les enfants reprennent des techniques de relaxation à la maison ou parviennent à mettre des mots sur ce qu'ils sont en train de vivre sur le plan émotionnel.

De plus, le travail au sein de ce groupe s'avère une occasion pour certaines psychologues de redécouvrir, avec un « regard nouveau », certains enfants qu'elles suivent à domicile. La possibilité de les voir évoluer dans un autre contexte permet d'entrevoir de nouvelles ressources, de redéfinir des objectifs thérapeutiques et par conséquent de redynamiser le suivi. Cela est valable non seulement pour les psychologues référents de ces enfants, mais également pour l'ensemble du réseau (logopédistes, psychomotriciens, etc.) et surtout pour les parents. Ces derniers ont aussi la possibilité de prendre conscience du potentiel de leur enfant lorsque l'environnement lui est favorable.

Sous cet axe, les psychologues peuvent entrevoir une nouvelle porte d'entrée pour travailler autour de la parentalité et pour mobiliser les parents au sein du suivi de leur enfant, afin de renforcer les synergies en vue des changements à venir, tels que l'entrée en scolarité.

Par ailleurs, la pratique de co-animation est mise en perspective avec d'autres expériences de co-construction et de thérapie conjointe en cours dans d'autres prestations, de manière à dégager les dénominateurs communs qui en renforcent la pertinence et à conserver la vigilance nécessaire aux ajustements.

Défis actuels et pour l'avenir

L'avenir nous réserve plusieurs interrogations quant à la pérennisation de ce type de prestations au sein de l'Astural. Effectivement,

l'équipe de psychologues se trouve actuellement face à une réflexion autour des besoins et des possibilités d'étendre l'offre à une population d'enfants plus large. Cette offre suscite progressivement l'intérêt des parents et des SAPE en raison de l'importance de travailler précocement le socle de compétences sociales nécessaire pour le vivre-ensemble. Nos équipes reçoivent des échos positifs relatifs à ce type de prise en charge de la part des partenaires externes. Cela émerge particulièrement lors des échanges dans les réseaux de professionnels, qui perçoivent la pertinence mais également la carence sur le terrain genevois d'une telle offre pour les jeunes enfants en âge préscolaire. Face à la demande grandissante, le défi qui se pose est de pouvoir s'y ajuster en termes de ressources humaines, matérielles et organisationnelles.

La continuité offerte aux enfants participants figure parmi les aspects importants relatifs à ces groupes. Dans ce sens, un pôle de psychologues remplaçants s'est constitué. À cela s'associe la volonté de trouver de nouvelles ressources pour compléter notre expertise.

En parallèle, les collègues de l'équipe SEI-École s'intéressent également au projet et en soulignent l'utilité pour certains enfants suivis en classe.

L'horizon des groupes de compétences sociales est ainsi en train de s'élargir. La volonté est d'inscrire et de pérenniser ce projet dans une trajectoire d'accompagnement psycho-éducatif visant à soutenir, en tant que facteur protecteur supplémentaire, le devenir de l'enfant.

Anaïs Burkhart, Leila Gabioux, Camille Masseran, Sara Monte, Monica Morend-Freschi,
Camille Palombo, Valérie Paupy-Hauser, Malika Pellarin

Foyer de Thônex et Appartement des Acacias

2022 : une année de transition

1er juillet 2022 — 17 h — Place de la Sardaigne — Carouge

Le bus du foyer, rempli de quatre caisses de brochettes de bonbons, deux casseroles de poulet cuit, deux saladiers de guacamole et diverses caisses de boissons arrive sur la Place de la Sardaigne. Ceci juste avant qu'elle ne soit bouclée pour le départ du cortège des promotions qui rassemble tous les enfants de la commune de Carouge. L'équipe éducative et plusieurs jeunes du Foyer de Thônex, de l'Appartement des Acacias et des Studios Suite sont là.

Les banderoles et les guirlandes se fixent, une jeune fille déploie des décorations en papier, une autre casse la glace qui sert à maintenir au frais les boissons et la nourriture. Un garçon regarde avec envie les quelques bières que nous vendrons, mais une éducatrice veille et range le tout au frais. Deux jeunes coupent des fruits pour les gobelets de fruits (avec le couteau qui vient de couper l'ail…), deux autres piquent les brochettes de bonbons dans la demi-pastèque pour la présentation. Ça rit, ça crie, ça se tend, ça se gicle au pistolet à eau, ça glandouille, ça fume et ça discute. Quel bonheur de retrouver cette ambiance qui fait tout le sel de notre travail et de notre investissement après deux années d'arrêt complet (le covid…) !

Puis les clients arrivent et tou·te·x·s sont à leurs postes. Les enfants choisissent leurs brochettes avec soin, le jeune qui les encaisse est ému de voir tant de joie dans leurs yeux. Ils sont fiers des retours positifs des clients : « c'est bon, c'est beau, ces jeunes ont l'air tellement gentils et polis, on n'imaginerait pas qu'ils sont placés… » ! Bien sûr il faut aussi les motiver, les cadrer et leur expliquer le travail, mais l'énergie est là, l'engagement de tou.te.x.s est là et même le soleil est là… C'est ce qui me fait vibrer dans ce travail.

Lorsque j'évoque une année de transition, elle se situe à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, nous avons accompagné le départ de deux personnes phares de notre institution : sa directrice, Mme Corinne Duclos, et son psychologue, Monsieur Vincent Roosens. Ces deux départs ont été préparés, fêtés et ritualisés afin de permettre à toute l'équipe de vivre cette transition au mieux. Ainsi, j'ai repris la direction et le poste de psychologue a été repris par Madame Camille Dubouloz, jeune psychologue avec un bagage professionnel important et en formation de thérapie de famille systémique. Ces deux changements, bien que majeurs, se sont fait dans la bienveillance et la stabilité de tous les acteurices concerné·e·x·s. Lors de

cette période également, une éducatrice devait être remplacée pendant deux mois et un éducateur effectuait six mois de service civil dans une autre institution. Des remplaçantes ont été engagées et ont rempli leurs missions avec succès. Mon intention était d'accompagner ces transitions dans la sécurité et la continuité afin de ne pas fragiliser l'équipe et les jeunes.

La transition est également présente dans la réalité concrète de nos murs. Comme vous le savez peut-être, le Foyer de Thônex doit intégrer un nouveau bâtiment en construction situé quelques mètres plus loin, dans le quartier nommé Clair-Val. Cette réalité nous occupe depuis plusieurs années maintenant. Nous préparons avec soin ce changement d'environnement. Nous avons ainsi pu penser, concevoir et choisir tout le mobilier qui sera dans notre espace de vie et de travail. C'est grisant, mais aussi parfois questionnant : quelle hauteur le deuxième tiroir de l'armoire du salon doit-il avoir ? 25 centimètres, 40 centimètres ? Par chance, les architectes en charge du projet nous ont toujours soutenus et guidés et c'est majoritairement le privilège de vivre ces choix qui nous a habité.

Parallèlement à cela, le travail de collaboration avec le Foyer de la Servette, le Secrétariat Général et le Service éducatif itinérant a continué afin de préparer notre cohabitation. Des séances en plénières ont permis de dégager des axes de priorité : élaborer une charte pour l'immeuble ; réfléchir à la transversalité des compétences en présence ; fêter, sous forme d'apéro, notre cohabitation en incluant la présentation de chaque institution et son règlement-fonctionnement. Ces moments sont riches et permettent la mise

en œuvre d'intentions plus large au sein de l'Astural, comme la transversalité et la mutualisation. Ceci afin d'envisager Astural comme un grand village aux multiples prises en charge. Ces temps de rencontres avec les autres équipes se sont couronnés par la journée du personnel qui a réuni la totalité des collaboratrices d'Astural le 22 septembre. J'envisage cela comme une transition entre le travail en « silos » et le travail en « communautés », la notion de village illustrant cette évolution. En effet, connaître son voisin, procéder à des échanges de compétences, se soutenir, permet une vie de village engagée, concernée et soutenante.

Ensuite, la transition dans sa forme physique nous occupe de manière concrète et intense avec les jeunes que nous accueillons dans toutes nos prestations. En effet, depuis plusieurs années, des jeunes en transition de genre nous sont adressés. Étonnant pour un des derniers foyers genrés du canton ! Nous sommes clairement engagés dans des prises en charge transaffirmative et accompagnons les jeunes dans leurs questionnements sans jugement. Toutefois, la question du genre est une question qui nous habite tou.te.x.s de manière intime et inconsciente. Il a donc été nécessaire de nous faire accompagner et former par rapport à cette réalité. Nous avons bénéficié du suivi de deux associations : Le Refuge et Agnodice ; nous avons également participé au colloque international sur les transidentités organisé à Genève. Il est bien évident que chaque jeune que nous accompagnons nous emmène vers son propre monde, sa propre réalité, qui nous permet à chaque fois d'évoluer, de nous questionner et de nous amener plus loin dans notre perception de leurs vécus. Je pense que c'est un des défis qui se profile avec les jeunes que nous accueillons et il est important pour nous de pouvoir y faire face avec le plus de cohérence possible.

La transition est également au cœur de notre travail avec le déploiement depuis deux ans déjà de notre prestation « Suite 18 » destinée aux jeunes majeurs que nous accueillons dans quatre studios indépendants. Les diverses expériences nous démontrent la pertinence de ce type de prise en charge et nous souhaitons travailler sur la mise en place d'un atelier de préparation à la majorité au sein du Foyer de Thônex. Nous voyons que dans le travail quotidien avec les jeunes, il leur est parfois difficile de planifier et d'envisager la réalité de leur majorité avec calme et anticipation. C'est souvent une grande source d'angoisse, mais aussi de rêve que l'arrivée de leurs dix-huit ans. Cet atelier permettrait de différencier concrètement le quotidien d'un temps dédié à penser la majorité dans un espace sécure et contenant. Ce projet me tient à cœur et se base sur une expérience similaire effectuée à Bruxelles au sein d'un foyer d'éducation (projet « TamTam Avenir » mis en place au sein du Service Résidentiel Spécialisé « Tamaris-Tamaya »).

Ainsi, l'année 2022 est bien placée sous le signe de la transition. Les différents niveaux que j'ai évoqués restent toutefois liés à une valeur fondamentale que je souhaite continuer à malaxer et incarner dans nos institutions : comment « prendre soin » ? Qu'est-ce que cela implique pour chacun·e·x·s? Comment trouver des axes communs ? Comment inclure tous nos partenaires ? Comment faire exister les réalités de tou·te·x·s ? Peut-être que cela sera le socle d'une demande qui nous bouscule : nous devons rebaptiser le Foyer de Thônex. Stupeur et tremblements ! Mais je pense que les surprises et les tremblements sont aussi la base de la vie et des chemins étonnants qu'elle nous propose.

Pour conclure, je vous propose un petit défi pour juin 2023 avec la transition énergétique : la commune de Carouge étant « zéro déchet », il nous est demandé de concevoir des brochettes de bonbons sans pics en bois. Je vous invite à nous proposer des solutions résistantes et esthétiques qui n'impliquent rien qui puisse se jeter (ou se recycler, semble-t-il). Pour information, les spaghettis ou les biscuits « Mikado » sont trop fragiles. À vos suggestions !

Sophie Rosselet

Foyer de la Servette

«Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde»[1]

Le changement fait partie inhérente de la vie. On le trouve dans divers domaines : individuel, collectif, privé, sociétal ou encore institutionnel. Il est vécu différemment selon son intensité et sa durée : comme un bouleversement, une métamorphose, un ébranlement ou une évolution, aussi bien positive que négative. Le changement est aussi utile, et souvent nécessaire, dans de multiples situations : pour un monde plus juste, une organisation du travail plus humaine, pour avancer dans sa propre vie, etc.

Il laisse imaginer un avant et un après, un « quelque chose » de différent. C'est un processus dynamique fait de diverses étapes pour atteindre une accalmie, un équilibre à nouveau retrouvé, jusqu'au prochain changement. La vie est ainsi faite et le Foyer de la Servette n'y échappe pas.

L'année 2022 s'en est allée, de même que sa directrice, Rosa Gonzalez, et a vu mon arrivée le 1er novembre 2022.

La nouvelle prestation « Noïa » a permis l'accompagnement en studio d'une jeune fille, pour un apprentissage expérientiel jusqu'à sa majorité.

L'équipe de la Servette a contribué à ce que ces changements soient amenés avec bienveillance, en prenant en considération la temporalité et en gardant à l'esprit que l'imprévisibilité peut s'inviter à tout moment. Chacun a été conscient de ses limites et a participé à trouver des solutions pour que ce « quelque chose » de différent soit vécu de la manière la plus positive et enrichissante possible.

Le Foyer de la Servette a poursuivi son processus de changement en 2022 et s'est donné l'objectif d'atteindre un nouvel équilibre qui soit satisfaisant et pertinent pour remplir sa mission. Il continue aujourd'hui de contribuer aux changements, utiles et nécessaires, de ses actions et des prestations proposées aux jeunes et à leur famille, de sorte à répondre, jour après jour, aux besoins du terrain.

Nathalie Delaval

1 Citation de Gandhi

À vous, les filles du Foyer de la Servette,

Au cours de l'année 2022, le foyer a accueilli différents groupes de jeunes filles au gré des départs et des arrivées.

Chacune d'entre vous s'est distinguée, tant par le caractère unique de sa personnalité que dans la singularité de son parcours de vie, déjà bien rempli. Vous n'aviez ni choisi d'être placées, ni choisi de vivre ensemble. Nous savons tous combien la vie en collectivité peut être complexe, et ce, à tous les âges de la vie. Elle requiert des valeurs de respect au sens large et à chaque instant. Vous avez toutes, et sans exception, été un exemple de tolérance et de bienveillance à l'égard des autres jeunes filles dans un moment particulièrement difficile de vos propres vies. Malgré les épreuves personnelles qui vous ont fait vivre de petites ou de plus grosses vagues à certains moments, elles n'ont jamais éclaboussé ni le lieu, ni les habitantes, que vous avez su préserver. Vous avez permis cela grâce à votre finesse de perception et d'attention à l'autre. Ceci s'est joué dans des détails qui ont permis d'instaurer un climat de sérénité.

Les groupes ont une personnalité et leur dynamique est régie par de multiples facteurs externes. Même si toute l'infrastructure tend à instaurer un climat de sérénité et de respect au sein du foyer et dans vos différentes relations, vous avez été les actrices principales de ce qui s'est construit tout au long de l'année 2022, et qui continue aujourd'hui.

Merci de faire taire les rumeurs d'inimité ou autre « crêpage de chignons » entre femmes, pour laisser place à plus de sororité.

Béatrice Marceau

Appartement Noïa

Lors de cette année d'évolution au Foyer de la Servette, nous avons développé et réalisé un premier suivi éducatif dans le cadre d'une prise en charge toute nouvelle pour nous : le suivi éducatif en studio pour mineurs.

Par sécurité, nous avons choisi de tenter l'expérience avec une jeune placée chez nous depuis plusieurs mois : Natacha[1]. Le profil idéal pour une première fois : à sept mois de sa majorité, elle est une adolescente mature, autonome, indépendante… Alors on se lance !

Nous avons connu quelques péripéties… Nous avions pensé à tout, jusqu'à ce que ma référée me montre un courrier des SIG : personne n'avait renouvelé son contrat d'électricité. Légère panique réciproque sous la menace de se voir couper l'électricité… Heureusement, nous avons réagi à temps, et nous avons finalement pu en rire.

Nous nous sommes vite rendu compte qu'on ne peut jamais tout à fait se préparer à ce qu'on ne connaît pas. Nous avons vécu bien d'autres mésaventures : la jeune qui oublie l'entretien de référence et nous laisse en plan devant la porte de son studio, ou qui n'a pas vu passer l'heure, et on croise le petit copain en arrivant, oups ! Les entretiens de référence qui se font au milieu des sous-vêtements et paquets de céréales en tout genre, « attends, où est-ce que j'ai mis mes tickets encore ? »…

1 Prénom d'emprunt

Finalement, l'heure de la majorité a sonné et Natacha s'en est allée à la rencontre de nouveaux horizons grâce au suivi éducatif proposé par nos collègues du Centre de Chevrens. Une jolie première expérience pour l'équipe du Foyer de la Servette, et pour elle aussi.

Cap sur de nouvelles aventures avec les prochains studios de Clair-Val !

Célia Retournard

Au revoir à la Servette

Le 31 octobre 2022 a été mon dernier jour de travail au Foyer de la Servette. Je l'ai quitté après 34 années d'activité, dont 23 à la direction. Je suis partie avec émotion, mais sereine et confiante, reconnaissante de tout ce que j'ai appris et des belles rencontres que j'ai faites.

Quelques jours auparavant, l'équipe éducative avait préparé une très jolie fête surprise pour ritualiser ce départ. L'équipe s'est investie jusqu'au moindre détail. Ce fut une réussite et un immense cadeau. Merci de tout mon cœur.

La passation avec Madame Nathalie Delaval, directrice du Foyer de la Servette depuis le 1er novembre 2022, a été riche et intense. Cela a représenté un vrai défi que de transmettre en si peu de temps la complexité d'une institution en pleine activité et développement.

La perspective du changement de direction n'a pas freiné pour autant le travail, qui s'est poursuivi normalement durant l'année. Des projets en cours se sont concrétisés et l'avenir dans les nouveaux locaux a continué à se préparer.

Ce départ a été l'occasion de porter un regard vers le passé. J'ai mesuré combien l'institution a évolué, s'adaptant aux besoins changeants du public accueilli et proposant de nouvelles prestations.

Il y a eu de belles périodes créatives et constructives, et des périodes plus complexes. Ne pas perdre de vue le sens de notre action nous a permis de garder le cap, c'est-à-dire simultanément pérenniser et faire évoluer ce bel outil éducatif, prendre soin de l'outil, pour qu'à son tour il puisse prendre soin des jeunes filles gravement malmenées par la vie, afin que ces dernières retrouvent confiance en elles-mêmes et qu'elles puissent avancer plus sereinement dans la vie.

J'ai mesuré aussi l'immense chance que j'ai eu d'être accompagnée dans cette aventure par des personnes qui m'ont fait confiance et en qui j'ai pu avoir confiance : mes équipes éducatives bien sûr, mais aussi les directrices et directeurs des autres institutions de l'Astural, les secrétaires comptables et employées de maison. Une famille professionnelle. Toutes et tous ont été l'âme de ce travail et une belle ressource.

Ensemble nous avons construit et donné du sens à notre travail. Un travail qui nous dépasse et nous transcende. À toutes et à tous, je vous adresse un énorme Merci !

Il y a eu aussi les trois Secrétaires généraux avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer étroitement durant ces 23 années de direction. Merci de votre confiance et de votre soutien.

Merci également au Comité de l'association Astural qui œuvre généreusement et avec compétence pour que cette dernière puisse offrir des prestations et un contexte professionnel de qualité. Sans oublier la Fondation Astural, qui fait en sorte que les locaux répondent aux besoins de l'activité éducative, pédagogique et thérapeutique.

Au cœur de mon métier se trouvent les jeunes filles et leurs familles. J'ai beaucoup appris d'elles. J'ai été touchée par leurs parcours de vie difficiles et leur détresse tout comme j'ai admiré leur force, leur courage et leur détermination. Ce fut une vraie leçon de vie.

Durant toutes ces années, je me suis retrouvée au cœur de préoccupations concrètes et humaines. Aujourd'hui, je veux rendre hommage à ce travail éducatif de tous les instants, à toutes ces petites actions du quotidien, qui sans tambour ni trompette permettent l'indispensable bon fonctionnement de l'institution et qui la rendent capable de prendre soin des jeunes filles et de leurs familles.

Un engagement fait d'une attention multiple et constante.

Cela a été un grand honneur, un sacré privilège et un réel plaisir d'avoir dirigé le Foyer de la Servette. Avec toute ma gratitude et ma reconnaissance, je lui dis au revoir.

À sa nouvelle directrice et à l'équipe éducative, je leur souhaite la meilleure des continuations dans ces beaux locaux qu'ils et elles vont investir et qui vont leur permettre de développer la toute dernière prestation née, les studios Noïa.

Pour ma dernière année d'activité professionnelle j'ai saisi l'opportunité qui m'a été donnée de rejoindre le Secrétariat général (SG). Je vais placer l'expérience acquise durant ces années au service de certains projets comme la mise en route de la formation continue transversale.

Merci au comité et à sa présidente Madame Françoise Tschopp, ainsi qu'à Monsieur Philippe Bossy, de la confiance qui une fois de plus m'a été donnée et merci aussi à mes nouvelles et nouveaux collègues du SG pour leur accueil chaleureux et pour les moments de travail partagés.

Rosa Gonzalez

Centre de Chevrens — foyer et formation

22 septembre 2022

Le 22 septembre ; une date historique qui restera gravée dans les annales de Chevrens en différents points.

Tout d'abord, nous avons partagé avec l'association Astural dans son entier, comité compris, un temps de réflexion commun autour de notre mission. Cette dernière, qui reflète nos valeurs, a été pensée et élaborée grâce à la participation de 200 collaborateurs, répartis en ateliers et en groupes de travail.

À cette occasion, nous avons aussi inauguré le nouveau Centre de Chevrens que nous avons intégré en février 2020, enfin libérés des contraintes dues au contexte sanitaire des trois précédentes années. Cette célébration nous a fourni une occasion de poursuivre et d'engager des partenariats ainsi que de faire la lumière sur nos activités. Les jeunes ont été pleinement partie prenante de cet évènement. L'équipe les a encouragés à présenter leur lieu de vie et d'apprentissage et ils se sont impliqués pour faciliter l'accès et la visite du Centre aux invités : une occasion parfaite pour les rendre acteurs de leur projet de vie.

Enfin, nous avons accueilli l'édition d'une fête du personnel dans ce nouvel espace : un magnifique enjeu logistique et créatif qui a réuni l'ensemble du personnel de l'Astural. Tous les repas de cette journée historique ont été élaborés par les ateliers de cuisine de Chevrens, ce qui a représenté un franc succès !

Modification du collège de direction

L'année 2021 a finalisé la restructuration du collège de direction en clarifiant les rôles, les responsabilités et les champs d'intervention des membres. Cependant, ce modèle de direction a été déstabilisé par le départ de deux d'entre eux, ce qui a engagé un second remaniement de ses principes. Deux personnes extérieures à Astural ont été recrutées pour reprendre ces postes, amenant par leur présence un regard neuf et détaché sur l'institution et donc de nouvelles opportunités de gouvernance, impliquant nécessairement une phase d'adaptation pour l'équipe.

Violence — individualisation des prises en charge

L'année a aussi été tristement marquée par une augmentation de l'agressivité, verbale et physique, des jeunes envers les professionnels, ce qui a conduit à plusieurs dépôts de plaintes des collaborateurs à leur encontre. Comment poursuivre, ou recréer, la relation éducative dans ce contexte ? Comment concilier travail collectif et individuel, quand ces jeunes requièrent de plus en plus de prise en charge personnalisée ? Ces questionnements interrogent les professionnels et demandent une réflexion autour des pratiques, outils et moyens pédago-éducatifs pour y répondre.

18—25 ans — du concept à l'ouverture

Nous savons depuis longtemps qu'il ne suffit pas de soutenir un jeune jusqu'à sa majorité pour le rendre autonome. Ceci d'autant plus que notre société ne cesse de se complexifier. À 18 ans, le jeune majeur doit encore apprendre à maîtriser de nombreux codes. Entre autres difficultés, il doit mener à bien sa formation, trouver des solutions pour gérer son premier logement et faire face à de multiples enjeux administratifs.

Le concept de prise en charge individualisée pour les 18 – 25 ans avait été validé par l'OFJ[1] courant 2021. L'année 2022 a concrétisé ce projet avec l'ouverture de premiers appartements accompagnés pour ces jeunes.

Cet outil, basé sur la collaboration volontaire du jeune, lui permet d'être soutenu, conseillé et orienté par un adulte bienveillant durant une année au minimum. Ensemble, ils peuvent ainsi construire une plus grande autonomie, relativiser les problèmes administratifs, prioriser les démarches importantes et trouver des solutions adaptées aux difficultés rencontrées.

Cet accompagnement demande parfois aux professionnels de sortir des sentiers battus, d'aller chercher des réponses qui n'existent pas encore, de faire preuve de ténacité auprès des partenaires extérieurs et surtout d'avoir en permanence une vision optimiste de leurs interventions éducatives.

En 2022, trois jeunes ont bénéficié de cette nouvelle prestation.

Première formation certifiante

Après deux ans d'accompagnement, le premier apprenti du centre a mené à terme, et avec succès, une formation certifiante d'horticulture-paysagisme validée par l'obtention de l'Attestation Fédérale Professionnelle (AFP).

Pour rester cohérentes avec nos valeurs d'accompagnement social de jeunes en situation de difficultés sociales, familiales et scolaires, les conditions de recrutement précisaient que l'apprenti devait être suivi par le SPMI, placé en foyer éducatif et démontrer un intérêt pour la profession de paysagiste. Notre apprenti répondait à l'ensemble de ces conditions.

Ce suivi était une première, autant pour le Centre de Chevrens que pour l'équipe de formateurs. Une riche collaboration s'est construite avec l'OFPC et ses commissaires d'apprentissage, qui se sont montrés réactifs et à l'écoute lors de nos questionnements tout au long du parcours de formation.

L'AFP s'appuie sur un plan de formation qui précise les connaissances et compétences que l'apprenti doit acquérir. Une partie de celles-ci ont pu être travaillées directement sur le domaine paysager et de production horticole du Centre. Pour compléter la formation, l'institution a développé des partenariats avec des entreprises ainsi qu'avec les communes avoisinantes. Ces partenariats ont contribué à ancrer le Centre de Chevrens dans le réseau local des entreprises paysagistes et formatrices d'apprentis.

Philippe de Castelberg

1 Office fédéral de la justice

Focus : Un toit pour toi…

Questions et réflexions sur le suivi des jeunes majeurs après un placement

Le 23 juin 2018, le bus est chargé avec la valise et divers sacs au contenu varié de Antony. L'éducatrice se met au volant et ils se rendent à l'hôtel social de Plainpalais où Antony va s'installer. S'installer… Comment s'installer dans un lieu de vie qui est un entre deux ? Ni un lieu à soi, ni un lieu où on est attendu et protégé. L'immense corps de Antony est déjà difficilement habitable pour lui. Comment accompagner cette fin de placement ? Nous avons accueilli Antony plus d'une année, faites de beaucoup de confrontations, de transgressions, de coups d'éclats, de rires, de mots et de paroles échangées, de découragements et d'espoirs. Et c'est avec des sentiments très mitigés que nous vivons ce passage : le soulagement, la tristesse, les souvenirs épiques, mais surtout la peur pour lui et pour son avenir.

C'est dans l'expérience de beaucoup de fins de placements difficiles que nous avons puisé la certitude que nous voulions proposer autre chose, que le placement d'un jeune en institution ne pouvait pas « simplement » se terminer ainsi. Comment justifier le retrait d'un enfant de sa famille pour le protéger ou protéger sa famille et, à dix-huit ans, le rendre à son milieu sans autre préoccupation que son autonomie à tout prix ; autonomie de vie que les jeunes qui vivent avec leur famille ne connaissent pas du tout à cet âge-là. Puisque notre système social ne permet pas de liaison entre la minorité et la majorité, pourrions-nous faire ce liant ?

Nous désirions construire un modèle qui permette à la fois le lien et le travail sur l'autonomie, et ainsi miser sur ce lien pour moduler les suivis. Nous avions l'espoir que si nous continuions à miser sur le lien construit pendant le placement, les effets positifs et résilients de l'attachement sécure, expérimentés avec l'équipe éducative, seraient potentialisés. L'institution belge « Le Tamaris » affirme un fort postulat par rapport aux parcours des jeunes accueillis dans les foyers, et nous partageons cette vision : « le véritable enjeu dans notre contexte de travail sous mandat, sera de ne pas faire du placement une nouvelle expérience de rupture des liens affectifs, qui viendrait renforcer et cristalliser ce qui touche à la fragilité du système familial lui-même, à savoir les problèmes d'attachement, d'appartenance et de transmission. La théorie de l'attachement appliquée à l'adolescent ouvre des pistes de travail sur l'articulation entre la capacité à se différencier et à rester en appartenance. » (A. -P. Marquebreucq, 2010).

Ainsi, il s'agissait bien de proposer une prestation qui permette la continuité tout en marquant une étape supplémentaire dans la vie d'un·e jeune. Nous voyions également souvent une forte péjoration de sa situation après le départ de l'institution. Nous constations ses difficultés à investir de nouveaux partenaires, de nouveaux lieux. Nous le·la voyions fortement ébranlé·e·x·s et perdu·e·x·s face à leur réalité de majeur·e·s qui impliquaient qu'iel soit acteurice de sa vie du jour au lendemain, sans outils réel pour opérer ce passage.

De plus, les retours des familles que nous collectons grâce au Follow up (rencontre une année après le placement du jeune et de sa famille sur la base d'un questionnaire d'évaluation du placement) font souvent état de leur fort sentiment de solitude, d'être très démuni·e·s dans leur nouvelle réalité et de manquer d'accompagnement dans cette étape cruciale de vie. Forte de ce constat, l'équipe du Foyer de Thônex a approché différents acteurs afin de voir ce qui se faisait déjà, la manière de fonctionner de certains lieux et les partenariats possibles (notamment sur le plan financier).

Des bases de discussions ont pu être posées avec des responsables de Point Jeunes : à la clé, une promesse d'entrée en matière pour le suivi financier des jeunes que nous pourrions accompagner. Ensuite, des démarches auprès de régies ont pu débuter. Nous avons élaboré une convention d'accompagnement et une première prise en charge en appartement a débuté le 1er août 2020. Rapidement un deuxième appartement a été disponible et nous avons mis en place un deuxième contrat.

Depuis cette date, nous suivons régulièrement des jeunes dans ce type de prestation et, le 20 août 2022, nous avons augmenté de 0,3 ETP le taux de l'équipe éducative. C'est ainsi que sont nés les studios « Suite 18 ». Aujourd'hui, nous en gérons quatre.

Dès le début, nous sommes en constante découverte de ce que cette prestation représente et de la posture éducative qu'elle induit. Les éducateurices du Foyer de Thônex sont déjà habitué·e·x·s à avoir une posture plurielle dans leurs accompagnements au sein du foyer ou à l'Appartement des Acacias. Cela confirme le fait que chaque suivi est une nouvelle aventure car être éducateurice, c'est avant tout cheminer avec l'autre comme il est, à partir de ce que nous comprenons de sa réalité et de ce que nous sommes.

Anaïs Pourtau, éducatrice suivant des jeunes en appartement à Lyon et co-autrice de l'ouvrage *Adolescents de l'illimité*, parle de la question du lien : « mais ce rapprochement progressif, à la fois prudent et confiant est aussi promesse de séparation : établir le lien, pour qu'on puisse un jour se quitter. Le point d'où partir pour faire usage de sa liberté. Ce qui est donné par le lien, pour ceux qui n'ont connu que ruptures et abandons, c'est la séparation. » (A. Pourtau, M.-C. Marty, 2016)

La tension permanente entre le cadre de la convention d'accompagnement et les réalités de vie des jeunes suivi·e·s dans les studios est la source de notre créativité éducative. Nous devons faire dialoguer les différents éléments en présence, l'état du ou de la jeune, la perception de l'éducateurice de référence et la position de l'équipe ainsi que celle de la direction. Et ce dialogue permet un réajustement constant et riche qui assure une posture rassurante et évolutive.

Pour les éducateurices de référence, cela demande une grande adaptabilité. En effet, par moments iels sont fortement sollici-

té·e·x·s, et à d'autre moment très peu. Toutefois, nous demandons une régularité dans les rencontres et nous constatons que c'est aussi par cette régularité que la confiance se tisse. Cela leur demande également un positionnement fort et clair, car c'est bien l'éducateurice qui va structurer l'accompagnement, l'incarner, l'agir sur le terrain et en rendre compte dans l'équipe éducative. Nous voyons alors à l'œuvre toutes les questions liées à l'accompagnement, aux limites et aux espoirs de chacun·e·x·s. Il est donc nécessaire que la communication au sein de l'équipe soit faite de confiance, mais aussi de conflictualisation des questions que ce type de prise en charge soulève. Pour moi, la question centrale de tout accompagnement est de trouver comment rejoindre le ou la jeune là où iel est, dans ses souffrances et ses forces, et de cheminer ensemble sur le chemin de sa vie, pendant le temps de notre accompagnement et peut-être même après.

« Comment accueillir le jour naissant, avoir confiance en ses largesse, comment faire face au naufrage du monde ? A peine si tu te rappelles tes premiers contes, les belles endormies des mariages heureux, la vie au long cours qui finissait par effacer les misères. Tu as bientôt troqué les livres d'enfant contre l'intuition du poème, tu as vu le noir décourager la lumière et les pleurs couler sur la folie des mots, tu as vu derrière ta myopie, tu as vu tes rêves s'écrouler comme des châteaux de cartes. Tu ne t'es pas demandé combien de temps on peut marcher à côté d'une joie qui n'est pas à soi. Tu t'es simplement levée et tu as avancé, comme s'il suffisait de mettre un pied devant l'autre pour éloigner la détresse. » (L. Dupré. 2022)

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un « atelier de la majorité » afin de préparer les jeunes que nous suivons dans l'année qui précède leur majorité. En effet, se donner les moyens de penser ce temps, de penser cette étape importante de leur vie, en dehors du suivi du quotidien, nous semble primordial. Mais ça, c'est encore une autre aventure…

Sophie Rosselet

Bibliographie :

- Bille, S. C. (1997)
- Dupré, L. (2022). *Exercices de joie*, Paris : Bruno Doucey.
- Marquebreucq, A.-P. (2010). *Le non renvoi et au-delà…*, Genève : Thérapie familiale.
- Pourtau A., Marty M. -C. (2016). *Adolescents de l'illimité*, Lyon : Chroniques sociales.

Illustrations :

- Dessin et cyanotypes : Julie Brand

Ateliers ABX

Année 2022 sans grande rupture.

Un grand nombre de jeunes sollicitent toujours notre atelier, d'autant plus que la sortie de la pandémie a rétréci et rendu frileux le secteur secondaire. Ce dernier peine à proposer des places de stages et d'apprentissages pour des jeunes qui privilégient la filière de formation duale. Ils ont, pour la plupart, de la peine à se projeter dans un avenir professionnel qui leur paraît bouché ou difficile d'accès.

Sur le front des chantiers et des clients, pour paraphraser Alain Bashung, « notre petite entreprise ne connaît pas la crise »[1]. Nous continuons à être sollicités pour des travaux très variés, allant du canapé forestier pour une crèche en forêt à l'aménagement du restaurant « il Reffetorio » ou à la construction d'un poulailler pour l'IMAD, en passant par la construction d'une roulotte-buvette pour les voies couvertes de Saint-Jean. La liste est non exhaustive.

Mais l'expérience la plus atypique et enrichissante a été la collaboration avec l'Opéra-Théâtre Junior. Cette troupe, composée de comédiens amateurs, veut sensibiliser le jeune public à l'opéra. Ils ont monté un spectacle qui raconte l'histoire poignante d'un bagne d'enfants sur l'île du Levant, au large de Toulon. Cet opéra a été joué à la plage de la Savonnière, sur une scène flottante qui symbolisait l'île du Levant.

Nous avons livré, assemblé, puis démonté le décor fait de grosses caisses à pommes récupérées chez des maraîchers.

Cela nous a permis d'assister à la répétition générale avec nos jeunes stagiaires. Cette histoire d'un drame bouleversant d'enfants maltraités et exploités qui finissent par se révolter

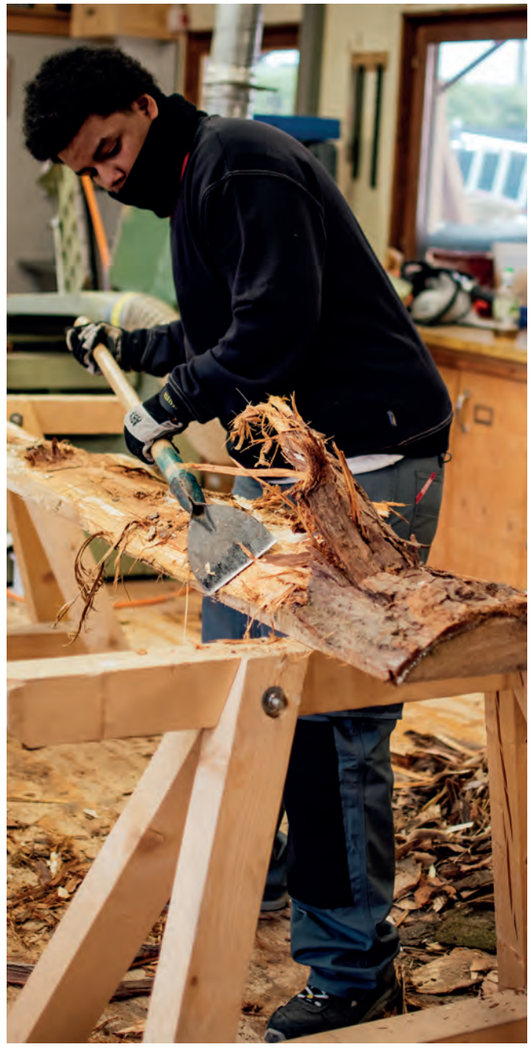

1 Alain Bashung, *Ma petite entreprise*

a rencontré un certain écho chez nos bénéficiaires, qui se sentent par moment en marge de notre société.

1855, ouverture sur l'île de Levant du pénitencier pour enfants par un comte originaire de Neuchâtel. Peut-être bien que certains de nos jeunes auraient pu, à cette époque, être internés dans ce bagne.

Commentaire d'un jeune à la fin de la représentation : « c'était long, mais vachement bien joué ».

Le groupe GPF (Groupe Pôle Formation) de l'Astural, qui regroupe le Parcours A2Mains, le Centre de formation de Chevrens et les Ateliers ABX, continue à se structurer, en favorisant des synergies, en particulier sur l'offre de prise en charge pour l'orientation et la remise à niveau scolaire. Les équipes respectives de nos trois institutions se rencontrent régulièrement pour préciser et harmoniser nos valeurs, nos fondamentaux et nos procédures de prise en charge.

Nous sommes à la recherche de locaux pour reloger notre activité de charpenterie. En effet, le plan localisé de quartier (PLQ) de la Châtelaine entre en force et les travaux de démolitions ont débuté à l'autre extrémité de la parcelle que nous occupons. Ce n'est qu'un court répit, car, d'ici quelques années, nous devrons déménager. Rester inséré dans le tissu urbain, à un endroit facilement accessible par les transports publics, est une nécessité pour mobiliser des jeunes désinsérés, qui sortent difficilement de leur quartier. En outre, une localisation sur la rive droite nous paraît plus pertinente. Nous serions favorables à regrouper les trois ateliers sur un même lieu, mais cela nécessite une grande surface de locaux de plain-pied… qui est difficile à trouver. L'avis de recherche est lancé !

L'année 2023 s'annonce sous de bons auspices si nous parvenons à motiver et orienter nos jeunes stagiaires, qui pour la plupart souhaitent entrer en formation certifiante.

Luc Bon

Parcours A2Mains

A2Mains a organisé une aventure en mer en participant à une partie de la traversée de l'Atlantique lors du convoyage du voilier « Transe » au mois de mai 2022.

Les jeunes ont rejoint le bateau aux Açores pour effectuer la deuxième partie de la traversée : un peu de cabotage dans les îles, quelques marches et visites des lieux, et le grand saut dans l'Atlantique pour sept jours de pleine mer et près de 2'000 kilomètres parcourus à la vitesse d'un joggeur.

Les conditions de mer et de vent ont été difficiles. Le printemps en Atlantique est énergique.

Bien qu'ils aient été préparés mentalement pour réaliser cette aventure, les jeunes et l'équipe d'encadrement ont affronté la nature brute et exigeante de la vie en mer. Confinés sur quelques mètres carrés sans cesse en mouvement, pris de mal de mer, ils ont, toutes et tous, été impressionné·e·s par l'immensité et la force des éléments.

En mer, l'autorité du chef de bord et des adultes est largement soutenue par les éléments naturels. Cette particularité des expériences en mer avec des adolescent·e·s est singulièrement intéressante, puisqu'elle permet d'envisager que ce qui dicte le ton, est inscrit dans le contexte de la vie en cours. Ce n'est pas forcément l'adulte qui fait autorité (lorsqu'il a lui-même la tête dans le seau, c'est difficile) ; s'il fait autorité, c'est qu'il a la compétence de mener le navire et d'en prendre la responsabilité (s'il tombe à l'eau, ça devient compliqué) ; si les conditions de mer sont difficiles, tout l'équipage est en mode « survie » et c'est prioritairement la nature qui donne le tempo.

Chaque acte, normalement banal et simple à terre, devient compliqué en traversée. Préparer un repas pour dix personnes avec une petite cuisinière, dans un espace clos, penché à 25 degrés de gite, en subissant les assauts des vagues qui empêchent de

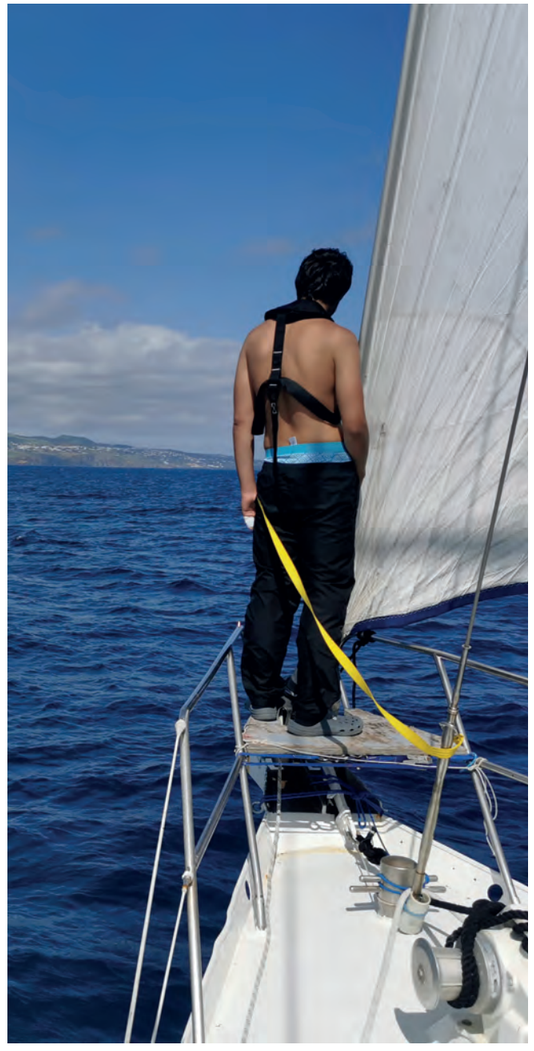

poser toute chose, ustensiles ou récipients, sur un espace plan et stable, demande de l'ingéniosité, de la patience et un certain courage.

S'habiller en pleine nuit pour prendre son quart et passer un quart d'heure pour viser la jambe de son pantalon est aussi un exercice d'équilibriste, d'autant plus que le mal de mer rôde sans cesse, surtout à l'intérieur du bateau.

Sans oublier le passage obligé aux toilettes, les pieds calés sur la cloison d'en face pour ne pas être éjecté de la cuvette et terminer les fesses parterre, baigné dans l'offrande qui était destinée à la mer.

Les mousses en herbe, avant la traversée, avaient eu la bonne idée de fêter le départ prévu à l'aube du lendemain, en sirotant de la vodka amenée illégalement à bord. Bien mal leur en a pris lorsque Poséidon les a cueillis le lendemain avec des vagues de cinq mètres et un vent à force sept. La vodka a fait son parcours inverse, de l'estomac au récipient (le seau), en brûlant au passage la gorge et les nasaux. La leçon a été cuisante, suffisamment marquante pour qu'elle soit retenue : deux jours à vomir, sans rien manger, sans pouvoir s'arrêter ou arrêter quoi que ce soit.

À quelques miles des côtes, entre cinq et dix kilomètres, le réseau téléphonique est inopérant. Le Smartphone, assimilé à un organe vital à terre, devient un bête appareil électronique qui a perdu de son emprise. Les jeunes peuvent enfin goûter au plaisir de la contemplation du monde ; des dauphins aux étoiles, l'expérience est magique, envoutante, parfois déroutante. Et comme la vitesse de déplacement est lente mais continue, elle invite à la méditation et au partage.

Ces treks sont des occasions précieuses de permettre aux jeunes de se confronter aux éléments naturels. La toute-puissance rêvée à terre, en ville ou au quartier, devient dérisoire en pleine nature. Chacun reprend sa place, l'adulte devient celui qui veille, prend soin, organise et sécurise dans un rôle de responsabilité, assumé, qui fait exemple.

Thibaud Gampert

Focus : Projet pilote d'accompagnement à l'autonomie en appartement pour une jeune d'A2Mains

Au jour le jour

Marie[1] est intégrée au Parcours A2Mains depuis le mois de novembre 2021 ; elle fêtera ses dix-huit ans une année plus tard. Placée chez nous par l'intermédiaire d'une mesure pénale (et éducative) du Tribunal des mineurs, elle est également placée, par ce même service, dans un foyer thérapeutique à Genève, depuis le printemps 2021.

Marie ne supporte plus la vie collective au foyer. Elle ne sort que rarement de sa chambre et de nombreux conflits ont lieu avec l'équipe éducative, qui se sent de plus en plus dépassée. Elle finit par agresser physiquement certains professionnels et le foyer décide de mettre très rapidement un terme à son accueil. Il revient au juge de décider de la suite.

Marie participe partiellement aux activités proposées par A2Mains. Elle semble y trouver un lieu qui lui apporte un contenu pour organiser ses journées et une relation de confiance avec l'équipe se développe progressivement. Son implication reste cependant fragile.

Marie est en conflit avec ses parents et la communication est quasiment impossible entre eux. A2Mains les informe régulièrement. Ces derniers se sentent mis à l'écart et impuissants.

Compte tenu des circonstances particulièrement tendues, A2Mains devient rapidement l'acteur central du réseau et se propose de le rassembler autour de l'accompagnement. La relation avec Marie est ténue, mais semble, pour un temps du moins, propice à développer un projet avec et pour elle.

L'équipe d'A2Mains propose d'aller dans le sens de Marie et de lui trouver un appartement. Après consultation du juge, qui donne son accord, le SPMi soutient également la proposition, tout comme les thérapeutes et l'équipe du foyer. Le contact avec les parents est maintenu avec soin. Un appartement est rapidement trouvé et Marie reçoit la nouvelle avec enthousiasme au début de l'été 2022.

Afin de cadrer le projet, A2Mains s'assure de maintenir le réseau informé de toutes les démarches, rédige un projet d'accompagnement et définit les différentes étapes pour sa mise en œuvre. Marie est activement sollicitée pour les aspects pratiques et avisée du cadre éducatif, administratif et légal mis en place.

Marie s'installe dans l'appartement à la mi-septembre. L'éducatrice référente la rencontre régulièrement sur les lieux et les échanges sont positifs. Marie accepte de participer au trek d'une semaine avec des ânes (programme d'A2Mains).

La situation se dégrade un mois après son intégration dans l'appartement. Marie refuse tout contact avec nous ; que ce soit par

1 Prénom d'emprunt

téléphone, SMS ou nos visites sur les lieux. Alertés par les parents en pleine nuit, et comme elle ne répond pas à nos sollicitations, nous nous présentons chez elle vers quatre heures du matin (un évènement inquiétant a justifié cette intervention nocturne[1]). Il y a de la lumière, ses clés sont dans la serrure et cela nous empêche d'entrer. Impossible de la faire réagir. Il n'y a aucun bruit dans l'appartement. Nous sommes de plus en plus inquiets et décidons de faire intervenir la police pour ouvrir la porte.

Cette dernière intervient en se montrant particulièrement inadéquate dans ses propos : « Pourquoi ne nous avez-vous pas appelés avant ? Si on la retrouve morte, vous serez responsables ! ».

Marie arrive finalement à pied, depuis l'extérieur, et nous rejoint ; la police s'en va. Elle a passé toute la nuit à marcher seule dans la rue. Elle a perdu son porte-monnaie, son téléphone ainsi que ses papiers et elle semble particulièrement perdue[2]. Nous décidons de l'emmener aux urgences afin de lui apporter une réponse médicale.

Marie réintègre son appartement après un séjour hospitalier et A2Mains reprend son suivi en resserrant un peu les rencontres. L'équipe n'est pas très rassurée. Les représentants du pôle médical sont absents, car, tant que Marie s'oppose à les rencontrer, rien ne peut être fait pour elle. Le réseau est maintenu informé en continu et la recherche d'un médecin ou d'un service partenaire est engagée activement.

Suite à cet évènement, Marie continue de s'enfermer chez elle, refuse nos visites et ne répond plus à nos appels ni à nos messages. L'équipe d'A2Mains ne sait plus comment reprendre contact avec elle et se sent forcée à réagir par la contrainte et la menace : imposer notre présence, évoquer la possible fin du projet. Faut-il mettre un terme à ce dispositif ? Quelles seraient les alternatives ? Quels moyens d'action avons-nous ? Comment pouvons-nous continuer à assurer sa sécurité ? Quelle posture devons-nous adopter ? Afin de faire une brève analyse de cet accompagnement, nous relèverons les points suivants en les commentant brièvement. Il est important de considérer qu'il s'agit d'un projet pilote, que nous avons procédé par étape, parfois de façon empirique et que nous nous sommes alimentés de lectures et de rencontres afin de préciser notre action, tout au long de ce parcours.

Partir de la demande de la jeune

Marie avait dix-sept ans au début du projet et il nous semblait très important de construire notre accompagnement en collaboration étroite avec elle, même si elle était sous le joug de la justice pénale. Ce n'est par contre pas parce qu'elle était activement impliquée et considérée dans ce projet qu'elle allait forcément adhérer à nos exigences.

Marie est psychiquement fragile et l'évènement qui nous a conduits à l'emmener aux urgences médicales, à la suite de notre intervention nocturne, pourrait expliquer le fait qu'elle se serait retrouvée à vivre seule trop rapidement. La consommation de cannabis, ce jour-là, un produit certainement plus fort que la moyenne, pourrait aussi en être la cause (selon les médecins).

1 Pour une raison de confidentialité, celui-ci ne sera pas relaté dans le texte.

2 Marie avait oublié ses clés dans la serrure en sortant de chez elle, la porte s'étant refermée, elle n'avait plus le moyen de rentrer.

Transition vers la majorité

Le projet d'appartement s'est construit dans des circonstances particulièrement tendues. Le fait que Marie ait été mineure au moment de la mise en place du projet nous a demandé de traiter la question du partage des responsabilités avec attention. Il convenait de s'assurer que tous les partenaires soient parties prenantes : le Tribunal des mineurs, le Service de Protection des mineurs (SPMi), l'avocat-curateur, les thérapeutes, etc.

Les parents étaient mis à distance, en raison d'un très fort conflit avec leur fille. Ils détenaient la responsabilité légale, mais celle-ci était néanmoins supplantée par l'autorité judiciaire. Nous ne leur avons pas demandé leur avis, néanmoins nous les avons tenus informés tout au long du processus.

Le fait de construire un réseau impliqué, dès le début, et de maintenir avec lui une communication permanente, nous a permis d'avancer. L'intervention sur le terrain restait cependant principalement placée sous notre responsabilité éducative.

Les questions d'ordres administratif et légal, relatives au passage à la majorité, ont pu être prises en charge par l'avocat-curateur. Un signalement au Tribunal de la Protection de l'Enfant et de l'Adulte (TPAE) a été assuré par ses soins. Ce secteur d'intervention est particulièrement important à considérer ; il nous est apparu comme primordial de l'associer au cadre de l'accompagnement et de permettre à Marie d'y avoir recours (pour obtenir de l'information concernant sa situation administrative et légale) avec notre soutien ou par elle-même.

Un accompagnement nécessitant plusieurs intervenants sur le terrain : ne pas être seul.

Nous avons, dès le début, créé un binôme, entre l'éducatrice référente et moi-même. Cette configuration était un peu trop légère à plusieurs endroits. La veille à assurer demandait une disponibilité de tous les instants : durant les soirées et les nuits, les week-ends, sur le temps des vacances scolaires, etc. Cela n'était pas admissible de le faire porter par une seule personne (j'intervenais davantage en soutien). Nous avions alors approché un internat de l'Astural afin de pouvoir nous appuyer sur une équipe en service sur du 24/7.

Il s'agissait d'assurer une permanence pour nous seconder lors de nos moments d'absence. En cas d'urgence, l'équipe en question aurait assuré une permanence téléphonique. Nous avions aussi évoqué ensemble la possibilité d'assurer une éventuelle place d'accueil au sein de l'internat en cas de crise. Si l'institution approchée nous a manifesté son plein soutien, il demeurait que ce dispositif nous semblait un peu théorique, propre à nous rassurer plus qu'à être potentiellement effectif. Cette piste de travail reste cependant intéressante à approfondir.

La présence d'un professionnel, nous soutenant sur le pôle psychothérapeutique, a aussi été mise en place. Comme Marie présentait certaines fragilités d'ordre psychique, il nous a semblé nécessaire de pouvoir nous appuyer sur un psychologue « tout-terrain ». Nous l'avons trouvé dans le cadre de l'Unité Mobile des HUG qui a accepté de nous soutenir pour ce projet. Son intervention nous a permis d'avoir une ressource extérieure, nous apportant un regard distancé, et nous facilitant la communication avec le domaine

médicosocial. Ce dispositif, bien que peu sollicité, a largement soutenu notre intervention. La transition vers un suivi, assuré par la psychiatrie du jeune adulte, a été d'ailleurs mise en place par ses soins.

Le dispositif d'accompagnement a demandé à ce que le réseau puisse être piloté par une seule entité et nous avons pris ce rôle. Il s'agissait de centraliser l'information, de la faire circuler, de préciser les rôles de chacun et de coordonner les interventions. Cette fonction est à considérer avec attention, car beaucoup de professionnels sont impliqués.

La posture éducative (concept éducatif)

Le concept éducatif d'une telle mesure a évolué tout au long de notre intervention. J'énumère ci-après les différents points d'attention qui nous ont interpellés.

Un document écrit de type contractuel

Afin de baliser notre intervention et de permettre à la jeune de s'inscrire dans le projet, nous avions rédigé un concept pédagogique sous la forme d'un contrat. En tant que mineure, elle ne pouvait s'engager formellement, mais les conditions-cadres de cet accompagnement lui ont été communiquées.

Nos exigences, anticipées et développées par écrit, ont dû être rapidement révisées. Nous avions mis l'accent sur un principe de non-exclusion en cas de non-respect des règles, et sur le fait que le dialogue, en vue de trouver un accord, serait maintenu quoiqu'il arrive. Confrontés à son mutisme et à sa fermeture, nous ne pouvions plus collaborer avec elle. Marie ne sortait plus de chez elle et nous empêchait de la contacter. Notre insistance pour la voir, multipliant des actions improductives, nous a poussés dans nos retranchements. Quel était devenu le sens de notre intervention ? Nous avions le sentiment de parfois devoir jouer le rôle de policier : nous nous sentions intrusifs et devenions trop insistants. Un fort sentiment d'impuissance et d'injustice a fini par nous envahir. C'est grâce au concours de nos partenaires, principalement de l'Unité Mobile, que nous avons pu prendre un peu de distance et réviser notre posture professionnelle.

L'inconditionnalité du logement

Il s'agit d'un principe qui trouve sa source dans la Déclaration des droits de l'Homme et que nous avons considéré à en tant que règle ou valeur fondamentale dans notre concept éducatif. Il n'est pas toujours simple de l'appliquer lorsque le jeune est mineur : nous avons le devoir de l'associer obligatoirement à un accompagnement éducatif. Est-ce que ce dispositif est conforme aux capacités du jeune ? Répond-il à ses besoins de sécurité ?

L'accès à la majorité a impliqué des questions administratives et financières qu'il a fallu prendre en compte, car les services d'aide sociale conditionnent souvent l'accès au logement à l'inscription dans un projet de formation, et les jeunes ne sont pourtant pas toujours prêts pour un projet de formation.

Prendre le temps

Nous avons progressivement évolué dans notre accompagnement en décidant de ne pas précipiter les interventions, d'agir plutôt que de réagir, de nous nourrir du réseau et des autres professionnels, de baisser notre niveau d'exigence et de nous centrer davantage sur les ressources de Marie, qu'elles soient familiales, relationnelles ou personnelles.

Il a été important de nous montrer proactivement disponibles plutôt que fiévreusement interventionnistes, d'accepter notre impuissance et de maintenir le contact, aussi ténu soit-il. Il nous a fallu adopter une attitude de considération bienveillante, centrée sur les ressources de la jeune, c'est-à-dire en validant les avancées (même mineures), plutôt qu'axée sur un principe coercitif ; un raccourci souvent emprunté lorsque les professionnels sont confrontés à leur impuissance et aux limites de leur modèle ou de leurs compétences.

Marie a besoin de sentir que l'accompagnement tient, quoi qu'il arrive. Elle ne pourra apprendre de ses erreurs que lorsqu'elle éprouvera un certain sentiment d'intégrité lui permettant d'assumer sa responsabilité personnelle : sentiment d'être progressivement en capacité de prendre des décisions pour elle-même, de pouvoir expérimenter, d'oser se confronter au réel, d'apprendre à faire confiance, de faire l'expérience de l'autonomie. Ces différentes étapes prennent du temps et ne sont pas bornées par l'accès à la majorité civile.

Prendre le temps, c'est prendre soin : soin de la relation d'accompagnement, soin de nos valeurs et des fondamentaux de notre concept éducatif, soin de la communication avec le réseau, respect des rôles de chacun, etc.

Le paradoxe du principe d'autonomie : plus une personne est en lien, plus elle est capable d'autonomie

Nous avons gardé continuellement un contact avec les parents. Ces derniers sont d'ailleurs toujours restés en lien avec leur fille, malgré l'état particulièrement conflictuel de leurs relations.

Marie est également informée et régulièrement sollicitée par le réseau de soin qui est en place autour d'elle. Un infirmier de l'équipe mobile du service de psychiatrie des jeunes adultes à Genève maintient le contact avec elle.

Nous avons pour objectif de proposer à Marie de reprendre une activité quotidienne au sein de notre structure ou en l'orientant vers d'autres services ; que ce soit pour de la formation, du travail rémunéré ou du bénévolat. L'idée de la soutenir pour qu'elle se rapproche d'une communauté de son choix, pour y partager des relations positives, est aussi au programme. Marie avait d'ailleurs manifesté son envie d'être baptisée dans le cadre de sa confession.

Le sujet sensible de l'argent

Nous ne voulions pas être en charge des questions financières, en tant qu'accompagnants éducatifs. Nous avons délégué cette tâche au SPMi qui a organisé le versement d'un forfait en le fractionnant par semaine.

Le Tribunal des mineurs, engagé activement dans ce projet, assure actuellement le financement de l'accompagnement éducatif et pourrait, en cas de nécessité, le prolonger jusqu'aux 25 ans de Marie. Sans cette instance, la question du financement demanderait à ce qu'un autre partenaire soit sollicité.

Conclusion

Marie évolue lentement, mais positivement. L'accompagnement se forge et s'adapte au fur et à mesure, en fonction de son rythme. Nous avons appris à accepter de baisser nos exigences et à nous centrer davantage sur ses besoins et sur ses compétences.

Le facteur temps est à prendre en compte avec diligence : il ne faut pas être pressé. Les partenaires doivent accepter de s'accorder avec le tempo qui est en cours. Nous orientons notre travail prioritairement sur la réduction des risques plutôt que sur l'obtention de résultats planifiés.

Le réseau est un contenant et il est important qu'il soit piloté par une seule entité qui le maintienne informé et vivant. Il est aussi nécessaire de bien comprendre les différents rôles et les responsabilités de chacun et de déléguer des tâches en fonction. Le pôle médical, s'il n'est pas représenté par une personne identifiée (un médecin, un thérapeute en particulier), doit, à tout le moins, être représenté par un service qui connaît la situation et qui sera prêt à réagir avec rapidité en cas de besoin.

Les parents (plus largement, la famille) représentent « le lieu originel », « le lieu -famille ». Lorsqu'il est possible de maintenir les liens avec eux, même s'ils sont fragiles ou très conflictuels, ces derniers restent une ressource durable et indispensable, à investir avec soin.

Dans ce type de dispositif, le principe du droit inconditionnel au logement est à penser dans toutes ses dimensions. Il ne s'agit pas juste de fournir un logement ; celui-ci est associé à une prestation éducative qui doit pouvoir s'adapter et durer aussi longtemps que nécessaire. Cela demande à ce que des aides financières puissent être allouées tout au long de cette période, même si la majorité a été dépassée.

Il s'agit d'un projet qui a un coût en investissement humain avant d'avoir un coût financier. Il demande que chaque partenaire ait de la considération pour la situation accompagnée, qu'il en assume sa part de responsabilité et qu'il accepte de s'y adapter dans le temps. Ce partage des éléments fondamentaux de l'accompagnement ambulatoire, entre professionnels de différentes disciplines, crée un contenant extrêmement puissant et sécurisant pour le jeune accompagné. Cela permet aussi de décloisonner les différents secteurs d'intervention en les réunissant autour d'une action commune. Les bénéfices d'une telle pratique sont, à mon sens, très prometteurs, car ils fluidifient les collaborations en permettant à chacun de mieux se connaître. Cette vision du travail de réseau peut cependant entrer en contradiction avec une tendance actuelle qui semble privilégier la délégation par compétence au détriment de l'action proactive, commune et concertée.

Thibaud Gampert

AMPM : Antenne de médiation et de prévention avec des mineurs

Les parents de Léa (onze ans) et Ana (treize ans)[1] sont séparés depuis cinq ans. Les week-ends avec le papa se sont organisés irrégulièrement les deux premières années, puis, petit à petit, la relation entre père et filles s'est effilochée, jusqu'à une rupture de relation entre le papa et l'aînée durant quinze mois.

L'école a émis un signalement et les parents ont été placés sous la surveillance du Service de Protection des Mineurs. Sans aucune collaboration ni communication entre les parents depuis cinq ans, la situation s'est enlisée, puis bloquée.

Les parents investissent l'espace de médiation sur prescription du SPMi et sous une certaine contrainte. Ils arrivent sur la défensive face à la menace que représente l'autre parent, aussi toutes les ressources sont mobilisées pour se défendre contre l'autre plutôt qu'au service des enfants.

L'objectif de nos séances est de travailler à construire une équipe parentale, c'est-à-dire à établir une communication efficiente et une coopération à bonne distance entre parents séparés.

Les parents investissent d'abord notre dispositif comme une bulle protégée où déposer leurs incompréhensions, frustrations, rancœurs, blessures et craintes.

1 Prénoms d'emprunt

Mère et père définissent ensuite en sécurité les modalités de leur communication et collaboration. Les séances s'espacent petit à petit afin qu'ils prennent le temps de tester les règles de fonctionnement convenues entre eux. Ils réalisent alors de petites expériences alternatives où ils collaborent de manière fonctionnelle et satisfaisante. Nous quittançons tout au long du processus les petits pas réalisés et le chemin parcouru par les parents.

Notre dispositif fait encore office de laboratoire protégé au sein duquel les parents traitent de l'actualité de leurs enfants pour choisir des options ou prendre des décisions en commun, mais aussi se différencient et articulent leurs différences en débattant des valeurs éducatives spécifiques que chacun porte.

La mère est plutôt permissive, dialogue et négocie avec ses filles, tandis que le père est plus cadrant, strict et exigeant. Les compétences distinctes sont valorisées et les parents tentent progressivement d'équilibrer les pôles antagonistes qu'ils ont investis pour trouver un certain équilibre et une cohérence entre eux, c'est-à-dire que chacun porte cadre et souplesse.

Nous accompagnons cette famille depuis dix mois et seize entretiens ont été menés avec les parents. Les séances ont été organisées toutes les deux semaines, puis, mensuellement, ajustées sur les besoins des parents qui gagnent progressivement en confiance et en autonomie.

Ce cas illustre les situations dans lesquelles nous intervenons sur une longue période, en respectant la temporalité et les différentes étapes nécessaires au processus de changement, et où adaptabilité, continuité, durabilité et fiabilité du dispositif sont mises en œuvre.

Le nombre de familles qui nous est adressé par le SPMi est en augmentation. Ces situations relèvent le plus souvent de tensions installées depuis longtemps entre les parents qui génèrent des dysfonctionnements familiaux avec des impacts délétères sur les enfants.

Nous souhaitons que la prochaine entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la médiation renforce la prévention des conflits liés à la séparation parentale et que la révision du dispositif de protection des mineurs menée au sein du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) contribue à encourager le recours précoce à la médiation dans l'accompagnement des séparations parentales.

Véronique Stähli

ASPAD : Accompagnement et soutien parental à domicile

L'année 2022 a vu naître le dernier-né de la famille Astural, gratifié d'un acronyme plus court, mais tout aussi mystérieux : bienvenue à l'ASPAD !

Le service d'Aide et de Soutien à la Parentalité à Domicile, qui accompagne des familles dont l'enfant a entre quatre et dix-huit ans et est diagnostiqué avec une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme, est précoce. En effet, à cinq mois, il marche déjà ! Ou devrions nous dire, il œuvre déjà, fort de son équipe, composée aujourd'hui de cinq personnes. Vous vous demandez sûrement comment un bébé peut se déplacer sur ses deux jambes, voire même en vélo, tout en accompagnant des familles en souffrance dans l'éducation de leurs enfants avec des troubles importants. Nous aussi, mais ce miracle inexpliqué nous renvoie chacun·e à ce fameux adage qui dit : « il n'est jamais trop tôt pour bien faire ! » La prévention est d'ailleurs au cœur de notre dispositif et elle guide nos interventions.

Une vingtaine de familles sont suivies en cette fin d'année 2022. Parmi celles-ci, la famille de Tim, neuf ans, qui vit avec sa mère, Nicole, et sa sœur jumelle, Laura. Les parents sont en conflit depuis leur séparation, intervenue il y a plusieurs années. Comme pour tout suivi assuré par l'ASPAD, Tim est scolarisé en enseignement spécialisé dans un établissement de l'OMP. Il souffre d'un retard global du développement ainsi que d'une déficience intellectuelle.

Nicole dit de lui qu'il ne peut pas se laver tout seul et qu'elle est obligée de le doucher et de le savonner. Apparemment, Tim n'a pas suffisamment de maîtrise en termes de préhension et de coordination pour y arriver. La mère refuse alors d'en faire un objectif de travail, car ce serait mettre son fils dans une situation d'échec en lui demandant de faire une tâche trop compliquée pour son niveau.

Cette proposition de travail est balayée deux fois par Nicole, la deuxième en invoquant les constats de l'ergothérapeute qui témoignent des limitations de Tim.

Néanmoins, lors des rencontres à domicile, Tim montre des signes de motivation lorsqu'il est responsabilisé et considéré comme un garçon de neuf ans capable de beaucoup de choses.

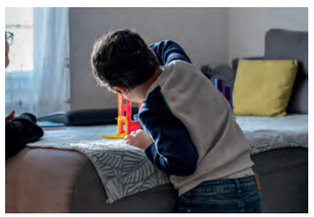

Fort de ce constat et s'appuyant sur le projet de Nicole d'inscrire Tim à sa première colonie de vacances, le travail sur l'autonomie est revenu en discussion. La proposition de diviser la douche en plusieurs étapes en laissant Tim en gérer quelques-unes a fait son chemin et un outil visuel pédagogique spécifique a été mis en place pour appuyer ce nouvel apprentissage.

Dès le deuxième essai, Tim réussit à faire ce que personne n'imaginait possible de sa part à ce stade.

Parmi les multitudes de profils et de situations différentes auprès desquelles l'ASPAD est sollicité, porter un regard nouveau sur les enfants, les adolescents et leurs parents peut permettre des avancées aussi inattendues qu'importantes. Les professionnel·le·s n'ont pas de « baguette magique » dans les mains, mais voici l'un des nombreux petits progrès invisibles que l'ASPAD peut faire pour améliorer jour après jour le quotidien de ces familles.

Pour chaque situation familiale, les questions de base sont « comment construire avec le ou les parents une stratégie commune pour aider l'enfant dans ses difficultés ? Comment aider les parents dans leur difficile mission ? » Les visites à domicile ont l'avantage de permettre à l'équipe de mieux comprendre in situ (et donc d'aider les parents à mieux comprendre) des cercles relationnels qui s'organisent lorsque l'enfant est chez lui et lorsque les parents, sans intermédiaire, sont en difficultés face à ses comportements problématiques, qui sont liés à de multiples facteurs. Les parents sont en position d'hôtes actifs et communiquent avec l'équipe des éléments essentiels de leurs parcours.

Après quelques mois de fonctionnement de ce dispositif, nous ne pouvons que remercier chaleureusement toutes ces familles pour la confiance qui nous est accordée et nous féliciter du travail complexe effectué au sein de celles-ci.

Anthony Fracheboud et Vanessa De Rudder

Témoignage de parents sur un suivi ASPAD

Notre fils Paco, qui a fêté en janvier dernier ses 13 ans, est atteint du syndrome du X-Fragile, une maladie génétique rare. On retrouve chez Paco des caractéristiques comportementales proches de l'autisme avec des mouvements stéréotypés et une anxiété sociale importante. Paco est incontinent, ne parle pas, a des intérêts très restreints et malgré sa gentillesse et ses côtés adorables, il peut, lorsque la frustration est trop forte, avoir des comportements violents vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres.

Paco est scolarisé depuis la rentrée 2022 à l'ECPS de Vallade, tous les matins. Depuis plusieurs années, Paco est accompagné les après-midis par des intervenants à domicile, ce qui lui permet de bénéficier d'une prise en charge variée et surtout qui lui permet de passer du temps en extérieur, en nature et au contact d'animaux. Paco adore les chiens et les chevaux, qu'il fréquente plusieurs fois par semaine.

Parmi les grands objectifs pour Paco, l'autonomie et la communication sont les axes de travail fondamentaux, afin de lui permettre une certaine qualité de vie. Ces axes de travail ne sont possibles seulement si une forte cohérence d'intervention existe tant Paco met à l'épreuve ses proches aidants. Afin de comprendre et faire face à ses comportements-défis, une analyse constante, des hypothèses d'intervention et une mise en pratique commune et cohérente d'intervention sont indispensables. Un partenariat étroit avec l'ECPS, les intervenant.e.s à domicile et nous, les parents, est donc nécessaire. L'intention pour nous les parents, étant de préparer au mieux Paco pour sa vie d'adulte et surtout qu'il soit apaisé et heureux. Car cela est son droit. En cascade, nous souhaitons que notre famille, et plus particulièrement sa sœur Nayla, puisse vivre plus sereinement.

Depuis août 2022, notre famille reçoit le soutien de l'ASPAD. Par le biais de Sara Cavagliani, l'ASPAD est devenu pour nous une aide et un soutien précieux ! Tout d'abord, car elle prend soin des intervenant.e.s à domicile en étant à leur disposition pour débriefer des situations complexes. Elle accompagne parfois les intervenant.e.s dans leur prise en charge de Paco pour observer et proposer des pistes d'intervention. Les intervenant.e.s sont entendu.e.s, soutenu.e.s, apaisé.e.s et travaillent davantage en équipe. Tout cela favorise leur bien-être au travail, mais aussi la qualité de la prise en charge. De plus, l'ASPAD favorise la porosité entre la famille et l'ECPS, par des échanges avec la direction de l'établissement et les éducateur.trice.s, et aussi en organisant des séances de réseau. Ces séances et le travail de collaboration entre les séances permettent d'affiner les outils utilisés avec Paco et de tendre vers une meilleure unité d'intervention.

L'ASPAD remplit un vide qui existait auparavant et nous permet à nous parents de reprendre notre place de…parents. Loin de nous désengager, l'apport de l'ASPAD, rassure, renforce, soutient et décharge en partie d'une forte charge mentale. Notre famille est devenue ainsi plus forte. Au point qu'à notre avis ce projet doit être élargi et pérennisé. C'est une formidable opportunité de souplesse et de flexibilité dans la prise en charge, fortement complémentaire à l'apport de l'ECPS et des intervenant.e.s à domicile. L'apport conjoint de tous ces acteurs redonne une certaine dignité à notre fils, qui souvent par le passé a été considéré comme « exceptionnellement » complexe et qui à notre avis a subi une forme de maltraitance institutionnelle. Une certaine dignité est également rendue à notre famille qui se sent moins seule face aux réelles difficultés vécues quotidiennement et aux défis devant lesquels elle doit faire face. Merci à l'ASPAD de croire en Paco et de croire en nous !

Secrétariat général

2022 : renforcement, efficience et bonne humeur

En une dizaine d'années, le nombre de collaborateurs de l'Astural double. En parallèle, l'équipe du Secrétariat général (SG), elle, reste stable au niveau de sa dotation. Les conséquences de ce décalage se font progressivement ressentir : surcharge de travail, stress, fatigue professionnelle croissante ou encore manque de disponibilité. Heureusement, malgré l'écrasante masse de travail, l'ambiance est à la jovialité et à l'entraide : « il vaut mieux en rire qu'en pleurer » dit le dicton populaire.

Nous prenons petit à petit conscience du phénomène que nous vivons, jusqu'au moment où nous nous attelons à améliorer la situation. En 2020, nous nous accordons sur nos valeurs et nos principes de fonctionnement communs. En 2021, nous posons, sur le papier toujours, les évolutions que nous souhaitons réaliser. L'année 2022 est ensuite celle (du début) de l'opérationnalisation des changements. Les travaux notables s'organisent selon trois grands axes : premièrement le renforcement de l'équipe ; deuxièmement, la clarification et la révision de nos procédures administratives et des outils qui leur sont dédiés afin de gagner en efficience ; troisièmement, le fait de continuer à cultiver notre cohésion d'équipe et à monter en maturité collective. En somme, ce que nous visons, c'est de disposer de plus de bras, qui travaillent mieux et de manière encore mieux coordonnée, le tout dans une chouette ambiance.

L'équipe du SG s'est ainsi renforcée de deux membres qui seront présents sur le long terme : Cécile, notre assistante de direction, et Grégory, notre second responsable de projets. Ils apportent des compétences administratives, juridiques et de pilotage de projets qui viennent harmonieusement compléter l'équipe. De plus, nous accueillons trois collaborateurs pour des périodes plus courtes (mandats temporaires ou remplacements), dont Rosa Gonzalez, l'ancienne directrice du foyer de la Servette, qui nous fait profiter de son expérience pour une durée d'une année.

Pour faciliter le travail d'accompagnement du personnel, un ensemble de mesures concrètes ont été prises cette année : numérisation, réorganisation et archivage des dossiers du personnel, automatisation de la production de courriers administratifs, révision ou mise en place de plusieurs modèles de documents et de directives ou encore simplification de procédures administratives. Si le jargon technocrate qui permet de décrire ces améliorations peut sembler rebutant, ces dernières conduisent néanmoins au maintien, si ce n'est à la hausse, de la qualité de nos prestations d'accompagnement du personnel, et ce malgré l'accroissement du volume de travail. Grâce aux simplifications et aux automatisations qui ont été entreprises, nous disposons de temps pour soutenir et prendre soin des équipes, par exemple en accompagnant les procédures de recrutement, en évaluant et cherchant à améliorer le système d'assurance du personnel, ou encore en organisant plusieurs événements fédérateurs (chasse aux œufs de Pâques, journée du personnel).

Le fait de renforcer notre capacité en pilotage de projets nous a fait avancer à grands pas sur différents chantiers. À ce titre, nous pouvons citer l'ouverture du service d'Accompagnement et soutien parental à domicile (ASPAD) et de Petits pas dans les bois (PPB), la (presque) finalisation du déploiement de Tipee et du serveur à l'échelle de toute l'association, le début de la mise en œuvre de notre nouveau plan de classement, l'extension de notre parc de studios pour jeunes majeurs, l'accompagnement spécifique de l'Antenne de médiation et de prévention avec des mineurs et du Centre de Chevrens sur des questions de réorganisation interne et de développement d'outils, l'avancement du projet Clair-Val et la planification des déménagements, l'adoption d'un ensemble de décisions par le Groupe pôle formation, qui les mettra en œuvre en 2023, la mise en route du projet « Fondamentaux » et en particulier l'organisation de la journée du 22 septembre, etc.

Considérations sur l'évolution du secrétariat général

Nous avons l'impression que l'Astural, dans son ensemble, alterne de manière cyclique des phases que nous qualifions de « développement » et d'autres de « stabilisation ». Nous avons le sentiment que nous nous situons en plein cœur d'une phase évolutive particulièrement marquée. En réponse à l'évolution des publics que nous prenons en charge, ainsi qu'à celle du cadre fixé par les politiques publiques, priorisations politiques, lois et autres règlements, de nombreuses transformations sont à l'œuvre en interne au sein de notre association. À ce titre, nous pouvons citer les déménagements de certaines structures, la croissance d'autres, la révision de concepts institutionnels, l'introduction d'un mode de gestion de projet participatif qui se base sur la responsabilité et la prise de décision partagées ou encore la création de nouvelles prestations.

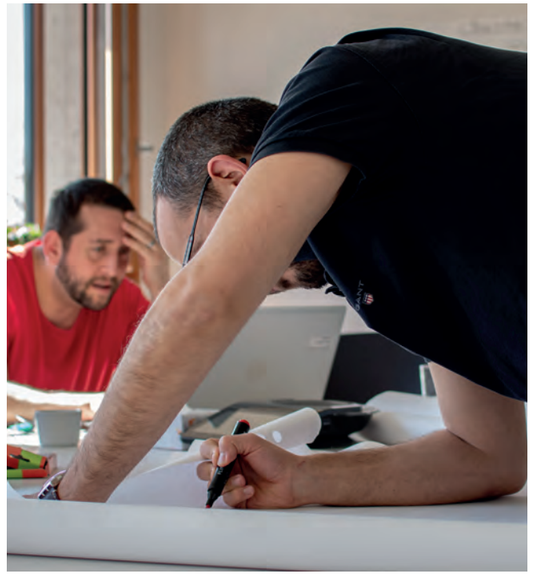

C'est un truisme de l'énoncer : les changements nous inquiètent parfois. Le tout est de répondre à ces inquiétudes. Les changements sont aussi, et surtout, les marqueurs d'un dynamisme vivant et porteur de sens. Ce qui est immobile est mort, alors que la vie est faite de mouvement. Ainsi, dans un environnement changeant, point de salut pour ce qui ne bouge pas.

Nous vivons actuellement une phase mouvementée dont, du point de vue du secrétariat général, l'un des enjeux fondamentaux est qu'elle ait lieu en nous permettant de rester fidèles à ce qui nous unit, à ce qui fait du sens pour nous tous. Évoluer, oui. Se dénaturer, non. Évoluer, oui. En résistant, non. Évoluer parce que nous le voulons et que nous en comprenons le sens, et pas parce que nous y sommes contraints : voilà le défi.

La raison d'être fondamentale du secrétariat général est de se placer au service des structures qui composent l'Astural, afin que les prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques soient dispensées dans les meilleures conditions possibles. Pour

remplir sa mission, et notamment pour accompagner au mieux les changements que vit l'Astural dans son ensemble, le SG est lui-même en train d'évoluer. Youssoupha écrivait : « vieillir est obligatoire, mais grandir est un choix »[1]. Nous faisons celui de grandir en restant fidèle à nous-mêmes.

Mikaël Santos

1 Youssoupha. (2012). On se connaît. Sur l'album *On se connaît.*

Focus : Définition des fondamentaux de l'Astural

Pourquoi définir des fondamentaux ?

Astural agit dans un contexte général devenu plus incertain et plus complexe. L'association doit prendre en compte des facteurs externes tels que l'évolution des publics et de leurs spécificités, l'évolution des lois, des politiques publiques ainsi que de ses relations avec l'État. Au niveau interne, l'Astural adapte continuellement ses dispositifs et ses prestations afin de répondre aux changements de son environnement.

Face à ces évolutions, il est essentiel de fédérer l'ensemble des professionnelles[1] de l'Astural autour de valeurs communes. En effet, ces dernières sont les ancres qui pérennisent l'identité asturalienne et qui permettent en même temps de rester un acteur crédible et innovant dans ce contexte mouvant.

Afin de ne pas se laisser déterminer par l'extérieur, l'association travaille à l'élaboration d'un document définissant ses fondamentaux. Pour ce faire, l'Astural s'appuie sur son expérience de travail en intelligence collective et favorise les échanges entre ses différentes structures. Ainsi, les valeurs définies sont cohérentes et respectueuses des identités propres à chaque institution qui compose l'association.

Quelle méthode pour les définir ?

Pour réaliser ce document, le comité, le SG et le collège de direction proposent une approche participative, basée sur un processus de prise de décision par consentement. Cette démarche encourage l'ensemble des professionnelles de l'Astural à s'impliquer activement dans le projet, plutôt que de se contenter d'une charte imposée par le haut.

La prise de décision par consentement signifie que chacune doit être en mesure de vivre avec le résultat final, même s'il n'est pas possible d'être toutes complètement d'accord sur l'entier du contenu. Cette méthode présente l'avantage de prendre en compte les objections et de les transformer en propositions constructives, ce qui contribue à enrichir le processus décisionnel et à obtenir des résultats de meilleure qualité.

Bien qu'elle implique un engagement important, cette méthode renforce la collaboration entre des collaboratrices provenant de cultures professionnelles différentes. Cela favorise une compréhension mutuelle, la création d'un sens commun et leur ancrage dans un document formel.

1 Pour faciliter la lecture de ce document, et compte tenu de la majorité de collaboratrices au sein de l'Astural, le féminin générique est utilisé pour désigner les deux genres.

Le début du processus — Journée du 22 septembre

Ce processus a commencé avec la journée du personnel, le 22 septembre 2022, avec environ 200 personnes réunies au Centre de Chevrens. À cette occasion, nous avons travaillé sur l'ADN de l'Astural en mélangeant les professionnelles de toutes les structures dans des groupes d'une dizaine de personnes pour réfléchir ensemble aux thématiques suivantes :

- Autonomie et responsabilisation
- Valeurs et culture
- Innovations
- Expertises et méthodes
- Évolution des prestations

Cette expérience a aussi permis de tisser des liens informels entre des collaboratrices qui ne se connaissaient pas auparavant. Les présentations des différents groupes à la fin de cette journée ont montré la richesse des réflexions qui ont émergé.

Consolidation du rôle d'ambassadeurice

Cet événement n'aurait pas eu lieu sans le travail fourni par les ambassadeurices et illustre l'importance de cette fonction très spécifique. Le rôle d'ambassadeurice a émergé lors des réflexions du SEI et du projet Clair-Val. Ces démarches participatives ont en effet démontré la nécessité d'intégrer des personnes du terrain pour réfléchir ensemble, penser les améliorations et faire évoluer les pratiques. Dans le cadre du processus de consultation des fondamentaux, un cercle d'ambassadeurices a été constitué. Il regroupe une représentante de chaque structure de l'Astural. Elles sont les porte-paroles de leur équipe, y facilitent les réflexions et relaient les informations.

Suite du processus

La journée du 22 septembre 2022 nous a permis d'esquisser une première vision de nos fondamentaux avec l'ensemble du personnel de l'Astural. L'étape suivante est d'avoir un positionnement par structure. En tenant compte de la réalité exigeante du terrain et dans un souci de prendre soin des uns et des autres, le travail sur les fondamentaux va se réaliser sur un temps long. Les éléments ressortis lors de cette journée sur les valeurs et les principes de fonctionnement liés à l'autonomie et à la responsabilisation ont été synthétisés et groupés pour que les équipes se positionnent en 2023. Ce processus continuera sur les autres thématiques en 2024.

Témoignage : « vivre un processus participatif »

Vivre un processus participatif peut se révéler déstabilisant, notamment lorsqu'on se retrouve devant des Post-its ou des flipcharts, et qu'il s'agit de se positionner sur les fondamentaux de l'Astural. En effet, il est parfois plus simple d'être dans l'action que de déterminer le sens qu'on lui donne. Heureusement, ce travail se déroule de manière collaborative dans un climat bienveillant. Chacun apporte son point de vue et des opinions contradictoires peuvent être exprimées. Cette réflexion se réalise dans l'écoute et dans un débat constructif qui vise à l'adoption de propositions concrètes.

Le processus lui-même peut être surprenant. Plutôt que de se tenir à un plan préétabli et figé, c'est une démarche vivante avec des adaptations qui ont lieu à chaque fois que nécessaire. Alors que nous pourrions souhaiter que le processus avance vite et qu'il y ait le moins de contretemps possible, cette méthode nous apprend à accepter les oppositions et à les tourner positivement. Ainsi, ces dernières ne sont plus perçues comme un blocage, mais au contraire comme un enrichissement qui permet d'aboutir à un livrable de meilleure qualité tout en convenant au plus grand nombre.

C'est donc une richesse que de pouvoir discuter avec des collègues d'horizons différents et de pouvoir expérimenter ce processus !

Gregory Gelli

Ressources humaines, bilan et comptes

Ressources humaines – Rapport de l’organe de révision – Bilan et comptes

Ressources humaines

Au 31 décembre, l'Astural peut compter sur 300 collaborateurices, dont :

- 220 collaborateurices avec salaire mensuel, pour une dotation totale de 160 postes équivalent plein temps ;
- 57 collaborateurices avec salaire horaire (vacataires, remplaçant·e·s, veilleu·rs·ses) ;
- 2 apprenties ;
- 15 stagiaires ;
- 6 civilistes.

Mouvements de personnel

Jubilaires :

15 ans Anne-Marie Brestaz, Horizon, depuis le 20 août 2007

Fabienne Bordet-Viglino, Secrétariat général, depuis le 1er janvier 2007

Sophie Froidevaux, Châtelaine, depuis le 20 août 2007

Sophie Rosselet, Thônex, depuis le 1er septembre 2007

Céline Schläpfer, Service Educatif Itinérant, depuis le 20 août 2007

25 ans Catherine Feurly-Louis, Chevrens, depuis le 18 août 1997

Luc Bon, Ateliers ABX, depuis le 21 novembre 1996

Retraites

- Christophe Veuthey, Thônex, du 1er novembre 1993 au 31 décembre 2022
- Corinne Duclos, Thônex, du 1er novembre 1992 au 28 février 2022

Arrivées

Arc-en-Ciel :

- Céline Boscardin, éducatrice, depuis le 15 août 2022
- Andréa Coppolino, éducatrice, depuis le 15 août 2022

Accompagnement et soutien parental à domicile :

- Anthony Fracheboud, éducateur, depuis le 1er octobre 2022
- Tamara Medrano Sanchez, éducatrice, depuis le 1er août 2022
- Susana Sanina da Silva, éducatrice, depuis le 1er août 2022
- Sara Cavagliani-Roueche, éducatrice, depuis le 8 août 2022
- Vanessa De Rudder, directrice, depuis le 1er juin 2022

Ateliers ABX :

- Rodolphe Desmoulins, MSP remplaçant, depuis le 1er septembre 2022

Chevrens :

- Salvatore Cassara, responsable d'équipe, depuis le 15 août 2022
- Guillaume Tissot, responsable d'équipe, depuis le 1er septembre 2022
- Fatima Jahfari, apprentie, depuis le 15 août 2022

Horizon :

- Céline Homann, éducatrice, depuis le 15 août 2022

Lignon :

- Zakaria Chouder, éducateur remplaçant, depuis le 21 novembre 2022

Parcours A2Mains :

- Michael Dixon, éducateur, depuis le 1er avril 2022

Petits pas dans les bois :

- Manuela Dehusses, éducatrice, depuis le 8 août 2022
- Razvan-Alexandru Tuca, intervenant SEI école, depuis le 22 août 2022
- Yannick Bauquis, art-thérapeute, depuis le 1er août 2022
- Clémence Gojon, art-thérapeute, depuis le 1er août 2022
- Freddy Manosalvas-Jinin, aide ménage-peinture, depuis le 1er août 2022
- Romain Chastel, cuisinier et professeur d'arts martiaux, depuis le 15 août 2022
- Maïlys Jaquenoud, employée de maison et secrétaire-comptable, depuis le 15 août 2022

Secrétariat général :

- Cécile Arrigoni-Glusstein, assistante de direction, depuis le 1er mai 2022
- Laurence Chardes, secrétaire remplaçante, depuis le 30 juin 2022
- Gregory Gelli, responsable de projet, depuis le 1er janvier 2022
- Franca-Marina Roggo Dieli, secrétaire-comptable, depuis le 1er mars 2022

Service éducatif itinérant :

- Gaëlle Serex, psychologue, depuis le 15 septembre 2022
- Charlène Bernard, psychologue, depuis le 1er octobre 2022
- Anne-Sophie Nigg-Bouquet, psychologue, depuis le 1er octobre 2022
- Sophie Van-Muyden, psychologue, depuis le 1er octobre 2022
- Jennifer Semedo-Gachon, éducatrice, depuis le 15 août 2022
- Laurie Bulloz, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Tiffany Da Roxa, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Laurence Keller-Chappuis, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Laure Lengen, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Claudie Téodoro, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Aurélie Tobler, intervenante SEI-école, depuis le 15 août 2022
- Sofia Rabaça-Pires, éducatrice remplaçante, depuis le 15 août 2022
- Léa Yenni, éducatrice, depuis le 1er septembre 2022
- Anaïs Burhkart, psychologue, depuis le 29 août 2022
- Meghan Meynet, psychologue, depuis le 29 août 2022
- Tanaïs Reichenbach, psychologue, depuis le 29 août 2022

Thônex :

- Camille Dubouloz, psychologue, depuis le 1er mars 2022
- Raquel Nunes-Jose, éducatrice, depuis le 1er janvier 2022

Départs

Arc-en-Ciel :

- Céline Boutay, éducatrice remplaçante, du 1er mars 2019 au 2 juillet 2022

Chevrens :

- Elodie Richle, responsable d'équipe, du 1er mars 2016 au 31 août 2022
- Aïtok Moumounta, apprenti, du 25 novembre 2020 au 19 août 2022
- Marcia Duarte Do Rosario, apprentie, 14 septembre 2020 au 31 mars 2022
- Olivier Meyer, maitre socio-professionnel, du 1er août au 28 février 2022
- Laurent Hervochon, maitre socio-professionnel remplaçant, du 20 août 2018 au 31 octobre 2022

Secrétariat général :

- Danièle Konrad, secrétaire de direction, du 15 août 2011 au 1er décembre 2022

Servette,

- Anne Breitenstein, éducatrice, du 8 août 2005 au 31 décembre 2022

Service éducatif itinérant :

- Alice Spoehrle, psychologue, du 1er mars au 30 septembre 2022
- Valentine Berdat, psychologue, du 1er septembre 2010 au 1er juillet 2022
- Melissa Alves, psychologue, du 1er janvier 2021 au 17 avril 2022
- Valérie Choisy Carillat, intervenante SEI école, du 21 août 2017 au 31 décembre 2022
- Myriam Muriel Ordonez, intervenante SEI école, du 21 août 2017 au 31 juillet 2022
- Lucy Dehors, intervenante SEI école, du 20 août 2018 au 31 juillet 2022
- Caroline Charpilloz, intervenante SEI école remplaçante, du 23 août 2021 au 2 juillet 2022

Thônex :

- Vincent Roosens, psychologue, du 1er janvier 1992 au 28 février 2022
- Helen Heredia Bejarano, employée de maison, du 1er mai 2017 au 31 décembre 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022 à l'Assemblée générale ordinaire des membres

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Astural, (l'Association ci-après) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC.

Ces comptes annuels de l'entité sont par ailleurs conformes à la loi suisse, aux articles de loi traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels, aux statuts ainsi qu'aux dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les comptes annuels de l'Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 28 avril 2022.

Responsabilités du Comité de l'Association relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Comité est responsable d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre l'exploitation de l'entité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Comité a l'intention de liquider l'entité ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'entité.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Comité du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'entité à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Comité, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a. al.1. ch.3. CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de l'Association.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 avril 2023

Fiduciaire Wuarin & Chatton SA

Raymond Bühlmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Hubert de Chauliac
Expert-réviseur agréé

Annexe

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2022
- Compte de résultat
- Tableau de financement
- Tableau de variation des fonds propres 2022
- Tableau de variation des fonds propres 2021
- Annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2022 (avec pour comparaison les chiffres de l'exercice précédent)

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisses	36 905.70	41 664.71
Chèques postaux	736 664.22	639 800.46
Banque	46 875.40	32 175.10
Liquidités	**820 445.32**	**713 640.27**
Débiteurs	2 602 799.03	3 071 643.35
Fondation Astural	0.00	2 430.00
Parts sociales	3 750.00	0.00
Créances	**2 606 549.03**	**3 074 073.35**
Stocks Ateliers ABX	37 540.00	32 185.00
Stocks	**37 540.00**	**32 185.00**
Actifs transitoires	247 207.88	171 951.39
Comptes de régularisation actif	**247 207.88**	**171 951.39**
Total de l'actif circulant	**3 711 742.23**	**3 991 850.01**
Actif immobilisé		
Mobilier & machines	245 727.37	157 089.52
./. Fonds d'amortissement	-101 115.80	-74 828.80
Mobilier et machines. net	**144 611.57**	**82 260.72**
Véhicules	489 459.36	458 355.15
./. Fonds d'amortissement	-414 899.15	-389 608.15
Véhicules. net	**74 560.21**	**68 747.00**
Machines. équipement Ateliers ABX	183 535.30	182 070.30
./. Fonds d'amortissement	-171 490.00	-164 806.00
Machines. équip. Ateliers ABX	**12 045.30**	**17 264.30**
Matériel informatique	346 999.95	258 248.45
./. Fonds d'amortissement	-232 241.65	-167 638.65
Informatique. net	**114 758.30**	**90 609.80**
Immobilisations corporelles	**345 975.38**	**258 881.82**
Logiciels	150 302.85	122 982.60
./. Fonds d'amortissement	-116 159.35	-98 356.05
Logiciels. net	**34 143.50**	**24 626.55**
Immobilisations incorporelles	**34 143.50**	**24 626.55**
BCG dépôt de garantie	153 339.50	79 225.25
Immobilisations financières	**153 339.50**	**79 225.25**
Total de l'actif immobilisé	**533 458.38**	**362 733.62**
Total de l'actif	**4 245 200.61**	**4 354 583.63**

	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
PASSIF		
Fonds étrangers		
Caisse centralisée État de Genève	452 949.38	461 648.15
Créanciers	315 698.33	465 511.81
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat 2018-2021	0.00	617 262.56
Avances gestions jeunes SPMi	144 473.02	118 543.90
Passifs transitoires	125 490.21	241 383.94
Total dettes à court terme	**1 038 610.94**	**1 904 350.36**
Total Fonds affectés	**1 066 830.73**	**352 002.46**
Total des fonds étrangers et fonds affectés	**2 105 441.67**	**2 256 352.82**
Fonds propres		
Capital de l'organisation	2 098 230.81	1 613 238.81
Résultat période 2018-2021	0.00	484 992.00
Résultat période 2022-2025	41 528.13	0.00
Total des fonds propres	**2 139 758.94**	**2 098 230.81**
Total du passif	**4 245 200.61**	**4 354 583.63**

Compte de profits et pertes de l'exercice 2022

(avec pour comparaison les chiffres de l'exercice précédent)

	Budget 2022 CHF	2022 CHF	2021 CHF
PRODUITS			
Subventions			
Département Instruction Publique (DIP)	12 268 656	12 600 335.00	12 177 980.00
Division Justice et Police, Berne	888 800	863 584.00	785 272.00
Ville de Genève, selon la lettre du 13 septembre 2022	18 000	18 000.00	18 000.00
Ville de Genève, selon la lettre du 15 février 2022	20 600	20 600.00	20 600.00
Total des subventions	**13 196 056**	**13 502 519.00**	**13 001 852.00**
Pensions, prestations SPS et divers	7 292 000	8 488 581.50	6 551 774.50
Total pensions, prestations SPS et divers	**7 292 000**	**8 488 581.50**	**6 551 774.50**
Dons, parrainages, manifestations et divers	264 300	462 847.42	368 752.10
Prestations en nature	31 455	35 287.00	31 595.00
Recettes Ateliers ABX	436 800	520 071.90	445 834.32
Cession immobilisations	0	5 214.00	0.00
Autres recettes	**732 555**	**1 023 420.32**	**846 181.42**
Contributions SPS, IPE exercice précédent	0	89 640.00	78 868.50
Produits exercices précédents	0	0.00	1 472.95
Charges exercices précédents	0	0.00	-3 162.25
Total recettes (charges) exercice antérieur	**0**	**89 640.00**	**77 179.20**
Produits d'exploitation	**21 220 611**	**23 104 160.82**	**20 476 987.12**
CHARGES			
Salaires bruts	14 809 200	16 172 694.05	14 388 674.80
./. Remboursements salaires - indemnités d'assurances	0	-557 492.90	-608 907.05
Charges sociales	3 173 100	3 381 444.50	2 943 883.50
Autres frais du personnel	321 475	335 408.23	320 240.23
Honoraires de tiers	151 400	137 789.17	207 828.62
Assurances Jeunes + RC	10 800	10 839.30	9 450.40
Matériel scolaire / pédagogique et loisirs	206 200	211 016.57	145 919.63
Ménage	40 800	39 991.29	46 625.15
Alimentation	351 300	322 821.20	318 762.58
Frais généraux des locaux	1 286 650	1 282 387.40	1 108 039.54

	Budget 2022 CHF	2022 CHF	2021 CHF
Frais véhicules	66 900	66 975.47	50 079.90
Frais de transport	369 000	373 248.53	347 229.07
Frais administratifs et de bureau	344 800	365 341.92	313 062.21
Cotisations AGOEER	11 800	11 810.00	10 314.00
Pertes sur débiteurs	0	910.00	2.00
Amortissements	112 610	143 809.70	126 293.25
Charges Ateliers ABX	436 800	514 476.41	461 537.59
Parrainages accordés	0	7 430.00	10 100.90
Frais généraux d'exploitation	**21 692 835**	**22 820 900.84**	**20 199 136.32**
Résultat d'exploitation	**-472 224**	**283 259.98**	**277 850.80**
Intérêts bancaires	0	9.25	7.40
Produits financiers	**0**	**9.25**	**7.40**
Frais bancaires	-7 000	-5 799.05	-5 434.49
Charges financières	**-7 000**	**-5 799.05**	**-5 434.49**
Résultat financier, net	**-7 000**	**-5 789.80**	**-5 427.09**
Résultat intermédiaire	**-479 224**	**277 470.18**	**272 423.71**
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-131 221.00	-104 500.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	2 100	91 455.29	49 447.80
Résultat sur Fonds affectés	**2 100**	**-39 765.71**	**-55 052.20**
Résultat des prestations avant Parcours A2Mains et AMPM	**-477 124**	**237 704.47**	**217 371.51**
Parcours A2Mains			
Facturation	946 960	717 296.75	785 771.15
Dons divers	0	57 800.00	27 800.00
Salaires et charges sociales	-776 100	-745 759.77	-695 304.55
Matériel et divers activités	-88 400	-50 141.15	-55 020.67
Assurances jeunes et assurance voyage	-3 000	-1 036.80	-1 406.35
Bureau administratif	-4 900	-3 745.75	-4 500.95
Loyer et charges	-34 000	-39 081.00	-31 055.50
Entretien des locaux	-2 000	-1 832.65	-27.60
Entretien véhicules	-6 000	-4 491.86	-4 970.52
Taxes et assurances véhicules	-4 000	-3 865.85	-3 874.00
Amortissement véhicules	-1 800	-1 780.00	-1 780.00
Amortissement mobilier et matériel informatique	-1 500	-1 797.60	-1 641.60

	Budget 2022 CHF	2022 CHF	2021 CHF
Divers	-2 700	-638.95	-2 516.55
Résultat intermédiaire	**22 560**	**-79 074.63**	**11 472.86**
Attribution (Charges / produits des Fonds)	-22 560	-57 800.00	-27 800.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	0	0.00	16 327.14
Résultat sur fonds affectés	**-22 560**	**-57 800.00**	**-11 472.86**
Résultat Parcours A2Mains	**0**	**-136 874.63**	**0.00**
Antenne de médiation (AMPM)			
Facturation	340 000	154 078.65	182 657.30
Département de la cohésion sociale - Soutien financier 2021	0	0.00	20 000.00
Dons divers	0	150 000.00	0.00
Salaires et charges sociales	-218 700	-212 919.00	-112 339.90
Honoraires médiateurs	-105 800	-136 093.31	-200 352.28
Loyers	-12 500	-12 500.00	-12 500.00
Recherche en communication	0	0.00	-12 235.42
Frais divers	-3 000	-1 120.05	-762.57
Perte sur débiteurs	0	-748.00	0.00
Résultat intermédiaire	**0**	**-59 301.71**	**-135 532.87**
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	0	0.00	0.00
Résultat sur fonds affectés	**0**	**0.00**	**0.00**
Résultat Antenne de médiation	**0**	**-59 301.71**	**-135 532.87**
Résultat annuel	**-477 124**	**41 528.13**	**81 838.64**
Part du résultat annuel à restituer (56%)			**45 829.64**
Part du résultat annuel à conserver (44%)			**36 009.00**

Remerciements

Nos remerciements vont aux Autorités fédérales et cantonales qui nous soutiennent dans notre action, particulièrement l'Office fédéral de la Justice, le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse et le Département de la cohésion sociale. Ils vont également à la Ville de Genève, notamment au département de la cohésion sociale et de la solidarité, ainsi qu'au département de l'environnement urbain et de la sécurité.

Nous remercions par ailleurs toutes les personnes morales, les entreprises privées, les personnes physiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont manifesté concrètement leur attachement et leur soutien à l'Astural, et parmi elles :

Personnes physiques

- Mme Marie-Isabelle Robledo-Santos
- M. Pierre Roehrich

Personnes morales et entreprises privées

- Ernst Goehner Stiftung
- Fiedler SA
- La fondation Agenor
- La fondation Charles Curtet pour les handicapés
- La fondation La Colombe
- La fondation Speiro
- La Loterie Romande
- La Société de la Chapelle Italienne
- Teamco Foundation Schweiz
- La commune d'Anières
- La commune d'Avusy
- La commune de Bellevue
- La commune de Carouge
- La commune de Cartigny
- La commune de Choulex
- La commune du Grand-Saconnex
- La commune de Jussy
- La commune de Meinier
- La commune de Meyrin
- La commune d'Onex
- La commune de Plan-les-Ouates
- La commune de Satigny
- La commune de Troinex
- La commune de Vandoeuvres
- La commune de Veyrier

Nous n'oublions pas non plus les donatrices et donateurs anonymes qui nous font l'amitié de contribuer à l'action que nous menons auprès des enfants et des adolescents. Quel que soit le montant versé, nous exprimons notre reconnaissance pour le message de soutien que leur générosité nous témoigne.

Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur fidélité.

Avec le soutien de

POST TENEBRAS LUX

LOTERIE ROMANDE

AVEC · LE · SOUTIEN · DE · LA · VILLE · DE · GENÈVE

Fondation La Colombe

Teamco Foundation Schweiz

ERNST GÖHNER STIFTUNG

Fondation SPEIRO

ASTURAL
actions éducatives et pédago-thérapeutiques

Service Éducatif Itinérant • Externat Arc-en-Ciel • Externat Horizon• Externat Le Lignon
Externat La Châtelaine • Externat Petits Pas dans les Bois • Centre de Chevrens
Foyer de la Servette • Foyer de Thônex • Ateliers ABX • Antenne de médiation
Parcours A2mains • Accompagnement et soutien parental à domicile

Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 343 87 00 – Fax 022 300 27 23
sec.gen@astural.org
www.astural.org
IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6
CCP : 12-4951-8